

FIFTH PARLIAMENT

THIRD ORDINARY SESSION



DAILY HANSARD REPORT

WEDNESDAY 09 OCTOBER 2019

**HANSARD REPORT OF THE PAN-AFRICAN PARLIAMENT**



**FIFTH PARLIAMENT**

**THIRD SESSION**

---

*Wednesday, 09 October 2019*

*The House met at 09.01 am*

*[The President in the Chair]*

**M. LE PRÉSIDENT** : Chers collègues,

Je vous invite à observer une minute de silence pour prier ou méditer.

*(Une minute de silence, de prière ou de méditation est observée)*

Merci.

Veillez vous asseoir.

La séance est reprise !

*(Coup de maillet)*

Chers collègues,

Je salue votre présence parmi nous ici.

Je salue la présence des hommes de médias et des interprètes.

Je souhaite de bonnes délibérations pour les travaux inscrits à l'ordre du jour de nos travaux.

J'invite le Secrétaire général à donner le premier point inscrit à l'ordre du jour de nos travaux.

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** : Merci Excellence.

Bonjour Honorables membres.

Le premier point inscrit à l'ordre du jour appelle la présentation et débats sur le rapport de la Commission Permanente de l'Audit et des Comptes Publics d'octobre 2019.

**M. LE PRÉSIDENT** : Présentation du rapport de la Commission Permanente de l'Audit et des Comptes Publics d'octobre 2019.

J'invite l'Honorable Sékou Fantamadi TRAORÉ, Président de la Commission Permanente de l'Audit et des Comptes Publics à présenter le rapport de la Commission permanente.

Honorable Fantamadi, vous avez la parole.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'AUDIT ET DES COMPTES PUBLICS]** : Bonjour Monsieur le Président,

Bonjour mes chers collègues.

Ce matin, nous allons vous présenter le rapport final de la Commission Permanente de l'Audit et des Comptes Publics à la troisième session de la cinquième législature. Ce compte public se résume de la manière suivante : un résumé analytique, suivi des questions importantes examinées par la CAPA et auxquelles des questions liées aux aspects institutionnels vous seront expliquées et l'état de mise en œuvre des recommandations de l'audit précédent et de l'audit de la CAPA, une résolution vous sera soumise pour votre approbation et enfin une conclusion.

Ceci étant dit, la Commission de l'Audit et des Comptes Publics présente son rapport à la troisième session de la cinquième législature du Parlement panafricain. Ce rapport a été élaboré sur la base des réunions de la CAPA qui se sont tenues du 5 au 8 août et du 9 au 13 septembre 2019 pour examiner les rapports de vérification relatifs aux activités du Parlement panafricain.

Je ferai l'économie de la création de la Commission Permanente de l'Audit et des Comptes Publics, tout comme l'Unité de la vérification interne et le Conseil des vérificateurs externes. Cela veut dire que nous avons suffisamment de structures de contrôle au niveau du Parlement panafricain.

Les rapports examinés par la Commission de l'Audit et des Comptes Publics de l'Unité de vérification interne du PAP et du Conseil des vérificateurs externes, au nombre des documents examinés, figurent :

1. Le rapport des Vérificateurs externes de l'Union africaine sur le Parlement panafricain pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
2. Le rapport de l'Unité de la vérification interne sur la mise en œuvre du budget du Parlement panafricain pour l'exercice clos le 31 décembre 2018,
3. Enfin, l'état de mise en œuvre des recommandations de la Commission d'Audit et des Comptes Publics de l'Unité de vérification internes et du Conseil des vérificateurs externes, pour la période d'octobre 2016 à mai 2019.

La méthodologie a consisté à lire chacune des questions soulevées dans le rapport de la vérification en présence de ses membres et des responsables de la Direction du Parlement panafricain.

La Commission d'Audit et des Comptes Publics examine le projet de rapport et tire ses conclusions. Je ferai aussi l'économie de la participation et comme on a mis le document à votre disposition, depuis hier, vous avez eu le temps, chers collègues de le fouiller. Donc je me limiterai à des faits saillants.

## **2.0 QUESTIONS IMPORTANTES EXAMINÉES PAR LA COMMISSION D'AUDIT ET DES COMPTES PUBLICS**

### **2.1. Questions relatives aux services du Parlement panafricain**

#### ***A) L'inexistence de plan de reprise et de continuité opérationnelle après sinistre au Parlement panafricain***

La recommandation de la Commission d'Audit et des Comptes Publics fût la suivante : la Commission recommande d'accélérer l'élaboration du plan de reprise et de continuité opérationnelle après sinistre et de le communiquer comme il se doit à tous les membres du personnel, cela permettrait de protéger les activités du Parlement et d'en atténuer les perturbations en cas de menaces à la continuité des activités.

#### ***B) Changement fréquent des secrétaires généraux du Parlement***

Les auditeurs ont parlé du changement fréquent des Secrétaires généraux du Parlement panafricain. Le rapport d'audit a montré que l'article 17(bis) du Règlement intérieur du Parlement panafricain dispose que « *Le Président du Bureau est chargé de l'administration du Parlement tandis que le Secrétaire général est le chef du secrétariat du Parlement panafricain* », et donc responsable des activités quotidiennes du Parlement. Des conflits pourraient survenir entre le Président du Bureau et le Secrétaire général dans l'exercice de leurs différentes responsabilités et cette situation, entre autres causes, peut avoir entraîné le changement fréquent des Secrétaires généraux au cours de ces dernières années.

De l'avis des vérificateurs, cela compromet l'efficacité de l'administration du secrétariat du Parlement panafricain.

#### B.1 Les risques

L'instabilité du poste du Secrétaire général peut entraîner l'inefficacité des opérations du Parlement panafricain. Le Bureau ayant le pouvoir de mettre fin à l'emploi du Secrétaire général, peut compromettre l'indépendance du Secrétaire général et limiter ainsi la capacité du secrétariat à s'acquitter de ses fonctions.

#### B.2 Réponse de la Direction

La Direction du Parlement panafricain a indiqué que conformément à l'article 21, alinéas e, f, g, le Secrétaire général est responsable devant le Parlement des questions comptables, supervise le personnel du secrétariat et gère les affaires administratives courantes du Parlement.

Cela sous-entend que le Secrétaire général est responsable devant le Parlement et non devant le Bureau du Parlement. Toutefois, il convient de souligner que selon le Règlement, le Président est le responsable chargé de l'évaluation de la performance du Secrétaire général, même si les mêmes règles disposent que ce dernier n'est pas responsable devant le Président. Il est nécessaire de concilier ces dispositions afin de mettre en place des structures hiérarchiques fonctionnelles au sein du Parlement panafricain.

La Direction a également expliqué que le changement apparemment fréquent du Secrétaire général est attribuable à divers autres facteurs, pas nécessairement à la raison évoquée par les vérificateurs.

Les responsables de la Direction ont souligné que l'hypothèse de cette demande n'est pas fondée dans la mesure où :

1. M. Madasa (Afrique du Sud) a cheminé le Parlement panafricain de 2010 à mai 2015. Il a quitté ses fonctions à l'expiration de son mandat et surtout aussi à son âge. Il avait atteint l'âge de la retraite et aujourd'hui, il est à la retraite.
2. M. Mourad, l'Algérien (2015-2016), de façon délibérée et personnelle, il a démissionné de ses fonctions, en ces mots : « ses raisons sont personnelles ».
3. M. Harawa, le Malawite, il a exercé ses fonctions de 2017 à 2018. Harawa a refusé de signer le contrat qui lui a été présenté par le Bureau.

Donc, il n'y a pas de raison que l'on dise qu'il y a eu instabilité au niveau du secrétariat général, tandis que ces faits sont avérés et alors consignés dans les documents et cela est réel. Le cas du Secrétaire général par intérim actuel, il n'est pas révoqué mais il est suspendu. Et cela est dû au fait aussi qu'il y a eu la vérification externe que les Chefs d'États ont eu à commettre en Mauritanie pour vérifier les comptes du Parlement panafricain et après vérification des comptes du Parlement panafricain, la surprise a été grande. Il s'est avéré que c'est le Secrétaire général par intérim qui a commis des fautes graves. On ne dit pas qu'il a détourné, parce que c'est seul le juge qui peut donner ce jugement de valeur, mais on a dit qu'il a commis des fautes graves dans l'exercice de ses fonctions en tant que Secrétaire général. Il a été juge et parti. Dans beaucoup de circonstances, c'est lui-même qui portait l'argent au lieu que ce soit la comptabilité qui apporte l'argent et en tant qu'ancien chargé des finances, il sait cela mieux que n'importe qui.

### B.3 Recommandations de la Commission d'Audit et des Comptes Publics

Le poste de Secrétaire général doit être protégé pour assurer la stabilité et la prestation de services efficaces au sein de l'administration du Parlement panafricain.

La nomination et la révocation des secrétaires généraux doivent se faire dans le cadre d'une procédure régulière conformément aux articles 57 à 62 du statut et règlement du personnel de l'Union africaine 2010.

Donc cela aussi est très clair. On ne peut pas révoquer du jour au lendemain un Secrétaire général sans respecter un certain nombre de règles et je pense que depuis que nous sommes là, ces règles ont été respectées à la lettre.

Les rôles respectifs du président du Bureau et du Secrétaire général devraient être clairement définis. L'unité des services juridiques du Parlement panafricain devrait examiner d'un œil critique, les articles 17 et 21 et rédiger un projet de modification pour définir clairement les rôles avec une structure hiérarchique appropriée.

**C) Non respect du processus d'approbation des achats de l'Union africaine**

Le rapport des vérificateurs sur l'examen dont j'ai eu à évoquer tout de suite, relatif à la première session de la cinquième législature en octobre 2018 à Kigali a montré que :

Un montant total de 515.901,90 dollars américains pour l'acquisition de chambres d'hôtel pour l'hébergement, l'installation de conférence et de matériel d'interprétation n'a pas été approuvé par le comité des achats internes (IPC) du Parlement panafricain.

Et quand cela se passe, on parle de collusion alors, la Commission d'audit externe a dit que ce montant est supérieur au seuil toléré.

Nous-mêmes dans notre investigation et dans les explications qu'on nous a données, il a été dit qu'un seul hôtel ne pouvait pas contenir tout ce monde. Mais en notre connaissance, les députés que nous sommes, nous ne sommes pas pris en charge par le Parlement panafricain et en cette circonstance, il ne devrait pas avoir de frais d'hôtel mais 64 ou 65 personnels ont été mandatés pour aller travailler à Kigali tandis que les hautes autorités de Kigali avaient convenu avec la direction du Parlement que le personnel d'appui, elles l'ont professionnellement et ils pourront donner au Parlement panafricain. À partir de cela, nous avons dit qu'il y a eu gaspillage.

Le comité n'a été consulté qu'après la signature des contrats par le Secrétaire général du Parlement par intérim, qui faisait partie de l'équipe préparatoire de la session à Kigali. Cela n'est pas conforme aux règles et règlement en matière d'achat tel qui figure

dans le manuel des achats de la Commission de l'Union africaine et nous-mêmes, nous l'avons interrogé nous avons dit que rien n'envisageait cela parce que un an à l'avance, Kigali a été projeté. La première mission a eu lieu immédiatement au mois de mai 2018 après la session. Donc tout au long de ce processus, on avait suffisamment de temps pour que de pareilles erreurs ne surviennent.

Le montant ci-dessus dépasse le seuil de 100.000 USD approuvés par le Parlement panafricain, tel qu'il est prévu à l'annexe 2 du manuel des achats de l'Union africaine.

Réponse de la direction :

La direction du Parlement a reconnu que les procédures appropriées en matière d'achats n'avaient pas été respectées. Toutefois, ils ont insisté sur le fait qu'en raison des contraintes de temps, la direction du Parlement panafricain ne pouvait pas attendre d'obtenir l'approbation de l'IPC. Je l'ai dit déjà que le cas ne pressait pas compte tenu du fait que Kigali a été décidé un an et au mois de mai déjà les premières missions ont commencé donc l'IPC devrait vraiment jouer son rôle puisqu'il y avait d'autres idées qui sous-tendaient, c'est pour cela que ce travail n'a pas été correct.

**Les recommandations de la CAPA :**

La direction du Parlement devrait toujours se conformer strictement au processus d'achat tel que décrit dans le Manuel des achats de l'Union africaine.

Une planification inappropriée et tardive se traduit par des décisions d'achats hâtives et coûteuses à l'instar de ce qui s'est passé à Kigali.

La Commission recommande que les travaux préparatoires à de tels événements commencent tôt afin d'éviter de telles violations des procédures.

Donc, nous avons aussi vu qu'il y a l'insuffisance de l'effectif du secrétariat du Parlement panafricain qui est aussi un handicap grave. Le personnel est très insuffisant et nous avons mis tout cela tout comme la vérification, parce qu'il y a des unités telles que l'unité de vérification des comptes par exemple est composée que de deux fonctionnaires et d'un stagiaire de l'Union africaine. Cela est de même dans toutes les unités que nous rencontrons au niveau du Parlement panafricain. Le ratio doit être 5 conseillers pour un député et nous, nous n'avons pas un seul conseiller pour les 275

députés que nous sommes au Parlement panafricain, si je ne m'en abuse, il n'y a que 74 fonctionnaires au niveau du Parlement panafricain, cela est vraiment en-deçà des normes.

### **Les risques**

L'insuffisance des effectifs a une incidence sur le personnel en place et sur sa capacité d'aider le Bureau et les membres du Parlement panafricain à atteindre leurs objectifs.

### **La recommandation de la CAPA.**

Des mesures devraient être prises en vue d'accélérer l'examen de la structure du Parlement panafricain.

Les postes vacants existants, dans les structures actuelles devraient être pourvus.

Étudier la possibilité d'employer temporairement du personnel à cours terme dans les domaines nécessitant une attention immédiate.

Accélérer le règlement du cas de l'ancien Secrétaire général afin d'avoir un Secrétaire général en bonne et due forme, qui devrait donner une orientation stratégique au secrétariat du Parlement panafricain.

Nous allons toujours évoquer la lancinante question de la TVA. À ce jour, cela persiste mais nous osons croire, parce qu'on nous a présenté un agent qui est chargé maintenant du suivi de cette question et des engagements fermes ont été pris que d'ici la fin de l'année, cela ne sera qu'un triste souvenir.

En présentation générale du budget 2018 du Parlement panafricain et de son exécution, le rapport de vérification indiquait que le taux global d'utilisation du budget par le Parlement panafricain en 2018 était de 73 %, ce qui est en-deçà de la capacité des consommations qui doit être de 95 %.

Le taux d'utilisation du budget de fonctionnement était de 83 %, tandis que le taux d'exécution du budget-programme était de 19 %. Les vérificateurs ont fait observé que ce taux était bien en-dessous du taux d'exécution moyen prévu de 95 % en tenant compte de la marge admise de 5 %.

## **Recommandations de la CAPA**

La direction du Parlement panafricain doit déterminer les raisons pour lesquelles elle n'est pas parvenue à atteindre le seuil d'exécution prévu et l'incidence de cette situation sur les programmes et activités du Parlement panafricain.

Le président devrait noter que le niveau d'exécution est toujours en-deçà du budget alloué et que le Bureau doit y remédier. Et le budget-programme, l'aviez pour les 5 années consécutives de 2014 à 20180. Vous verrez en termes d'utilisation des fonds reçus, en termes de pourcentage en bas du tableau, et donc le commentaire est en-dessous du tableau. Je ferai l'économie de tout cela. Cela nous permettrait de comprendre aisément qu'il y a problème.

Il y a aussi des problèmes liés aux aspects institutionnels, retard dans la mise en œuvre des recommandations d'audit.

## **Le constat de la CAPA**

La Commission a constaté que le Parlement panafricain subit déjà les conséquences de la non mise en œuvre des recommandations d'audit dans la mesure où le budget présenté par le Parlement panafricain a été réduit par le Conseil exécutif de l'Union africaine. Un exemple très clair, qui est venu à l'esprit de la Commission d'audit et des comptes publics est le budget de l'assurance médicale des membres du Parlement panafricain qui a été réduit de 50 %, au titre de l'exercice 2019.

La conséquence de cette réduction est que le montant disponible pour la couverture d'assurance des Parlementaires devrait être épuisé d'ici à juin 2019.

## **Recommandation de la CAPA :**

La CAPA, par la présente, informe le Bureau de la non mise en œuvre des recommandations d'Audit et l'invite par conséquent à accorder une attention particulière à cet aspect. Le Bureau devrait veiller à ce que le comité de suivi de l'audit interne s'acquitte efficacement de ses tâches en atteignant les objectifs énoncés à l'article 69 du Règlement financier de l'Union africaine.

La non-comptabilisation de la contribution du gouvernement du pays hôte dans les livres comptables. Cela aussi, chaque année, on l'évoque. Mais la difficulté à ce niveau,

est que le gouvernement sud-africain ne donne pas de l'argent liquide, mais donne des produits en nature ; ces produits en nature doivent être évalués par le gouvernement sud-africain et soumis au Parlement panafricain pour que cela puisse rentrer dans les livres-comptables.

La Commission d'audit et des comptes publics a eu à dire que désormais il va falloir impliquer les députés sud-africains ici pour que cette situation qui perdure ne soit qu'un triste souvenir. Très prochainement, nous allons lier langue avec eux pour qu'ils nous aident, qu'ils appuient le personnel pour aller rapidement à cela.

Il y a le versement d'indemnités non autorisées aux Parlementaires et aux membres du Bureau. C'est ainsi libellé par les vérificateurs et nous ne pouvons pas changer ce titre, mais en réalité ce n'est même pas non autorisé, c'est parce que le Bureau avait réparti en 4 sessions, parce que nous avons 2 sessions ordinaires dans l'année et 2 sessions des commissions. Donc pour alors inciter la représentativité pour que les Parlementaires ne puissent pas rester pendant les deux sessions des Commissions, chaque fois que vous venez, il y a des jetons de présence et le montant n'a pas varié, c'est le montant qui a été éclaté entre les deux sessions ordinaires et les deux sessions des Commissions. Mais le vérificateur a décidé comme si cela était une violation flagrante tandis qu'il n'en est rien de tout cela.

### **Les recommandations de la Commission d'audit.**

Le Secrétaire général par intérim actuel est nouveau à son poste, mais la Commission d'audit et des comptes publics l'exhorte à prendre des mesures radicales pour faire face aux situations où les recommandations ne sont pas mises en œuvre. La direction du Parlement panafricain doit comprendre que cette institution appartient à tous et à toutes. Les rapports négatifs persistants faisant état de son manque d'engagement à mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'audit et des comptes publics, ternit l'image de l'institution.

L'instabilité du poste de Secrétaire général est peut-être un facteur important qui pourrait avoir contribué à ce faible taux de mise en œuvre des recommandations. Depuis 2015, le Parlement panafricain a connu 4 changements de secrétaires généraux, mais j'ai dit ici qu'il ne s'agit pas de 4 changements de secrétaires généraux,

3 sont partis de façon naturelle, donc on avait même dit d'effacer cette disposition. Je ne sais pas pourquoi cela figure toujours ici.

La Commission d'audit et des comptes publics doit rencontrer le Bureau afin de discuter de l'amélioration de la mise en œuvre des recommandations. Cela a été fait et consigné.

### **Les résolutions de la CAPA**

Compte tenu des problèmes d'insuffisance de personnel et d'autres limites opérationnelles observées au sein du Parlement panafricain depuis la création de la Commission d'audit et des comptes publics, dont certaines ont été mentionnées ci-dessus, la Commission présente les résolutions suivantes :

Nous demandons un audit organisationnel du Parlement panafricain. Que l'audit organisationnel du Parlement panafricain soit effectué sous la supervision de la Commission d'audit et des comptes publics. Cela s'explique par le fait que depuis 2017, on avait demandé l'élaboration de l'audit organisationnel et le Secrétaire général, d'alors, le Secrétaire général par intérim avait dit qu'un consultant avait été commis mais jusqu'à cette date, aucun document n'est sorti. Donc, si la Commission permanente est responsable de cette activité, nous osons croire que le calendrier que nous avons fixé, qui va de janvier 20120 à mai 20120, on doit pouvoir présenter l'audit organisationnel à cette auguste Assemblée. Parce que tous les problèmes que le Parlement panafricain connaît aujourd'hui, c'est la non formalisation de l'audit organisationnel du personnel mais aussi du statut des Parlementaires que nous sommes. C'est en fait nous aussi qui devons parler et plancher sur cela. Si vous voyez, d'année en année, tous les droits que nous avons, hier je l'ai évoqué ici tantôt, mais c'est le moment de le dire. Tous les droits qui avaient été obtenus par les Parlementaires ont été occultés, enlevés un à un au fur et à mesure.

Le premier acte a été d'abord de nous enlever les passeports diplomatiques de l'Union africaine. Tandis que dans nos États, tout comme les Chefs d'États, nous avons des passeports diplomatiques sans exclusive. Et pourquoi drastiquement, il y a cette restriction ? Au départ du Parlement panafricain, il y avait la carte diplomatique qui était donnée à chaque Parlementaire ici. Je me souviens que depuis près d'une décennie et

bien cette carte diplomatique n'a jamais été acquise par les Parlementaires que nous sommes.

J'en ajoute. On avait des indemnités de présence qui sont consignées dans le règlement intérieur. Mais ces indemnités en 2020, les Parlementaires n'en auront plus droit. Nous pensons que tout cela est consécutif au manque d'audit organisationnel parce que nous-mêmes nous n'avons pas pris notre destin en main. Nous sommes en train toujours d'affûter les armes sur KONÉ Dognon, sur James, etc. et il faut que vraiment on en finisse avec cela, qu'on fasse alors l'unité des cœurs pour que le Parlement panafricain, comme cela est consigné ici en haut, qu'on parle d'une voix, d'une Afrique, seule condition et seul cage pour un développement de ce Parlement panafricain. Donc nous avons parlé des statuts des membres du Parlement panafricain en tant que fonctionnaires élus. Et désormais, il a été question aussi qu'on n'a plus droit aux voyages en classe affaires. Et nous avons trouvé que cela est inadmissible. Tel que libellé, si ces résolutions sont acceptées par l'auguste Assemblée, cela a règle de loi et s'impose au décideur aujourd'hui qu'est le COREP.

### **Le Protocole de Malabo.**

Le Bureau de la Conférence des Chefs d'États doit prendre des mesures urgentes pour s'assurer que les États membres de l'Union africaine sont persuadés et encouragés à ratifier le Protocole de Malabo afin de permettre au Parlement panafricain de remplir efficacement son rôle législatif au sein de l'Union africaine. Les partenaires des pays respectifs assurent le suivi auprès de leur ministre des affaires étrangères afin d'atteindre le quorum de 28 membres requis sur le nombre actuel de ratifications qui n'est que 12.

Quant à l'annexe de l'accord de siège devenu caduc, il y a un accord de siège mais ce sont les annexes qui sont devenues caduques et on demande à ce que les hautes autorités avec le concours de l'Union africaine révisent rapidement ces annexes pour que nous puissions avoir notre lustre d'antan.

Les questions liées à la gouvernance sont consignées dans l'audit organisationnel. Je vais faire l'économie de cela et enfin, on a fait une conclusion.

### **Conclusion**

La Commission d'audit s'est engagée à fournir le soutien attendu au Parlement dans ses fonctions de contrôle par l'application des connaissances et des expériences professionnelles de ses membres pour œuvrer à aplanir les défis en matière de gouvernance, de gestion de risques et de contrôle au sein du Parlement panafricain et des organes de l'Union africaine. Pour atteindre ces objectifs, nous avons convenu de recourir à la stratégie consistant à :

- maintenir les interactions ouvertes avec le personnel dans le cadre de l'examen des rapports d'audit qui nous sont présentés de temps à autre ;
- encourager les relations interpersonnelles au sein du personnel et entre le personnel et les Parlementaires ;
- porter à l'attention du Bureau, les questions urgentes et prioritaires afin d'assurer une intervention en temps opportun. Nous avons reçu l'engagement du Secrétaire général par intérim et du personnel du secrétariat du Parlement panafricain à ce que la direction du Parlement panafricain continuera d'encourager les interactions participatives avec les Parlementaires et le personnel à tous les niveaux.

Le secrétariat prendra des mesures immédiates par la mise en place d'un comité de suivi des audits internes qui associera tous les chefs d'unités afin de faciliter et d'assurer la mise en œuvre en temps opportun de toutes les recommandations d'audit de la Commission d'audit et des comptes publics.

Je voudrais conclure cette présentation en demandant à l'auguste plénière d'adopter les recommandations et résolutions proposées dans ce rapport.

Je vous remercie de votre aimable attention.

*(Applaudissements de la plénière)*

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI]** : Merci beaucoup.

Rapport du séminaire sur la gestion des dettes et la lutte contre la corruption en Afrique à l'intention de la Commission permanente de l'audit et des comptes publics et de la Commission permanente des affaires monétaire et financière du Parlement panafricain, séminaire qui a eu lieu le 06 mars 2019.

**M. LE PRÉSIDENT:** Yes Honorable MUNTAKA, you have the floor.

**HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]:** Thank you very much, Mr. Speaker. The Committee on Audit and Public Accounts (CAPA) Report that is being presented by the Chairman is a very important report. Please, let us not combine two things at the same. Let us discuss, finish and adopt it, and then we can move to the second one. Both reports are equally important. If we mix them, the discussion will be mixed up.

So Mr. President, let us do the right thing by discussing the CAPA Report fully because this is the audit of our own institution and when we are done, the Chairman of the CAPA could come again to present the joint CAPA/Finance Committee Workshop report. I think this will help us.

Thank you very much.

**M. LE PRÉSIDENT :** Mais, Honorable MUTANKA, je ne pense pas qu'on ne fait pas les choses conformément à ce que nous devons faire. Il faut toujours éviter de tenir des propos désobligeants.

On a posé la question. Vous proposez qu'il sursoie. Demandez, c'est votre droit. Vous faites une motion en demandant tout simplement de suspendre. Ne faites pas la morale aux gens. Vous n'êtes pas bien placé pour faire la morale aux gens. Ce n'est pas bon.

Bon, Honorable Président, accédez à cette demande et engageons le débat.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] :** Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT :** Le débat général est ouvert.

Le premier inscrit sur ma liste est l'Honorable Abdallah Barkat Ibrahim de Djibouti. Honorable, vous avez la parole.

**HON. ABDALLAH BARKAT IBRAHIM [DJIBOUTI] :** Merci Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT :** Pardon ! Allez, vous avez la parole, Honorable.

**HON. ABDALLAH BARKAT IBRAHIM [DJIBOUTI]** : Merci, Monsieur le Président. Nous félicitons en tout cas le rapport de la Commission d'Audit et des Comptes Publics qui s'améliore de plus en plus.

Je vais passer aux préoccupations.

À la page 15, point G, on parle de « **Présentation générale du budget 2018 et de son exécution** ».

On remarque que l'exécution du budget de fonctionnement n'est que de 83 % alors qu'il devrait être supérieur à 90 % et puis encore, l'exécution du budget-programme est inférieure à 20 %, ce qui est vraiment dommage.

Donc, je voudrais savoir qu'est-ce qui fait que l'utilisation du budget ne se fait pas correctement ? Surtout que par ailleurs on assiste à de la mal gouvernance dans le budget. La bonne gouvernance se fait bien, mais l'exécution du budget ne se fait pas bien.

Donc, à la page 16, je crois, le paragraphe H ; on nous présente un tableau qui est peu compréhensif, vraiment. En tout cas, on parle de crédits budgétaires ; on parle de montants reçus en dollars. En tout cas, je ne comprends pas ce tableau et par conséquent, je propose qu'il soit mieux rédigé.

Comme on l'avait recommandé dans rapport, une partie des recommandations est contenue dans ce programme, c'est-à-dire le suivi des recommandations. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations apparaît en partie dans ce rapport mais on ne voit jamais, je dis bien jamais, les personnes sanctionnées pour les mauvaises actions qu'ils ont posées. Cela est vraiment dommage.

On voit tourner, bien sûr, hier quelqu'un l'a dit, ça apparaît même dans le rapport, les renouvellements des secrétaires généraux se font vraiment très régulièrement. On est au quatrième Secrétaire général. Mais on ne voit pas les sanctions qui sont appliquées aux personnes qui ont mal fait leur travail.

Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup cher collègue.

La deuxième personne sur ma liste est l'Honorable Bissiri Joseph Sirima du Burkina Faso.

**HON. BISSIRI JOSEPH SIRIMA [BURKINA FASO]** : Merci.

Je me demandais si je devrais attendre la fin puisque je suis membre de la Commission. Je ne sais pas si je peux continuer.

**M. LE PRÉSIDENT** : Vous pouvez attendre effectivement la fin, s'il y a des réactions.

**HON. BISSIRI JOSEPH SIRIMA [BURKINA FASO]** : Néanmoins, il y a des aspects [...].

**M. LE PRÉSIDENT** : Honorable membre, vous êtes membre de la Commission, s'il y a des compléments d'information, vous allez y répondre lorsqu'on vous donnera la parole !

**HON. BISSIRI JOSEPH SIRIMA [BURKINA FASO]** : OK.

**M. LE PRÉSIDENT** : La troisième personne inscrite sur ma liste est l'Honorable Fidel Rwigamba du Rwanda.

La quatrième personne est l'Honorable Solomon Segepoh Thomas de Sierra Leone.

**HONOURABLE SOLOMON SEGEPOH THOMAS [SIERRA LEONE]**: Mr. President and Honourable Members, I want to start by thanking the CAPA for a job well-done. I wish to particularly draw the attention of Members of this House to paragraph h(i) of the Report. It is entitled: "Funds mobilised not captured in the project implementation report".

Mr. President and Honourable Members, I think this is very serious; if this institution could mobilise funds that are not captured in the budget, I think it is very serious. I only urge members of the CAPA to ensure they give us further and better particulars on this point.

As Members of Parliament, we want to know how these funds were mobilised and by whom; we want to know the amount and whatever is involved in the mobilisation of the funds referred to in paragraph h(i).

Mr. President and Honourable Members, this Report has shown that we, as a House, have very many problems. We are here shouting about the Permanent Representatives Committee (PRC) not treating us seriously but, the kinds of problems we have will at the end of the day ensure that no serious institution treats us seriously.

I urge Honourable Members to treat this Report seriously. That is so that we, as a House or a Parliament, get ourselves involved in addressing these issues because they are very serious. If we are to be treated seriously at all then we need to address the issues contained in this Report.

I thank you very much.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup cher collègue.

La parole est à l'honorable Ahamat Tahir Ahamat du Tchad.

**HON. AHAMAT TAHIR AHAMAT (TCHAD)** : Merci, Monsieur le Président.

Je suis un membre de la Commission. Je pense qu'il serait préférable que j'attende la réponse du Président avant d'intervenir.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, honorable.

La parole est à l'honorable Glorioso Nimenya du Burundi.

**HON. GLORIOSE NIMENYA [BURUNDI]** : Merci, Monsieur le Président, de m'accorder la parole.

Je commencerais d'abord par remercier et féliciter la CAPA pour le travail qu'il a fait. C'est un rapport bien rédigé et un rapport qui a essayé d'entrer en détail de tout ce qui a été fait au niveau de notre institution.

Monsieur le Président,

Au regard des différentes recommandations que la CAPA a formulées, et au regard des risques ou les défis qu'ils ont notés, cela montre que toujours notre Parlement a une mauvaise image au niveau de l'Union africaine, au niveau de nos peuples.

Si on regarde notre mandat, le mandat du Parlement, c'est de garantir la participation effective des peuples africains au processus de prise de décisions, à l'intégration et au développement économique de notre continent ainsi qu'à la promotion de la bonne gouvernance. Mais si on parle de la non mise en œuvre des différentes

recommandations, si on parle toujours dans le rapport des fonds qui sont sortis en violation des règles, nous manquons énormément à notre mission.

Ici, je me pose la question : Quelle est la stratégie du Bureau, la stratégie de nous tous ensemble, parce que si on parle du Parlement ou si on parle du Bureau, ce sont tous les Honorables membres qui sont interpellés. Quelles sont les stratégies pour éviter la malversation des fonds alloués au PAP ?

Quelles sont les stratégies qui sont mises en place pour qu'au niveau, par exemple au niveau de la page 14, la CAPA recommande de faire le recrutement du personnel manquant. Mais souvenez-vous, Monsieur le Président, quand on parle toujours des Secrétaires généraux du PAP qui sont partis, si je prends l'exemple du dernier qui est parti lors de son recrutement, son recrutement avait fait couler beaucoup d'encre et de salive. Ici en plénière, il ya eu beaucoup de discussions par rapport à ce recrutement.

Est-ce qu'il n'y a pas de procédures à suivre lors du recrutement ?

Ici, j'allais proposer lorsqu'il s'agit de recruter le personnel, d'avoir une maison extérieure du PAP, et avoir les termes de référence, je pense que ce fonctionnaire ou le personnel qui est engagé ici, il y a le statut du personnel de l'Union africaine qui doit être mis en avant pour le recrutement.

Ici j'implore l'ensemble des Honorables Membres pour que [*Temps de parole épuisé*].

Une minute, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Trente secondes, Madame la députée.

**HON. GLORIOSE NIMENYA [BURUNDI]** : Merci Monsieur le Président.

Pour en finir, j'ajoute ma voix à celle de la CAPA pour les différentes recommandations qu'il faut suivre et essayer de faire l'image de notre Parlement afin de revenir à notre mission principale pour laquelle nous sommes ici, car nous sommes les représentants des peuples africains. Nous devons être des modèles de nos frères africains.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup.

La parole est à l'honorable Mohammed-Mubarak Muntaka du Ghana.

**HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]:** Thank you, Mr. President. Mr. President let me start by apologizing. Earlier, I made a request that we should just discuss this; I do know what infuriated you.

**MR. PRESIDENT:** It is okay; go ahead, please.

**HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]:** If there is anything I said, I am sorry I did not mean to hurt you. Mr. President, let me start by thanking the CAPA for the work that they have done. And to say that the work they have done is good but there is more to do. And I will urge this House that we let them go back and finish this two. I will just say two issues because of time, and I am sure by the time I finish you will agree with me that they need to go back and do some work.

Mr. President, in their own report, they acknowledged that they used the External Auditors Report. And precisely on page 7 they are talking about the high turn-over of the Clerk of Parliament. Mr. Speaker, if you remember while we were talking about this, some people misconstrued it to mean that I was more interested in attacking you. You, also, in your responses said that I was getting personal and I said, "No, it is the action of the office of the President that I was questioning." You will see that even in the Audit Report, they kept repeatedly talking about the President, not the even the Bureau.

Mr. Speaker and Honourable Members every story has two sides; one side will be told here. It is our responsibility to get the other side of the story. Look, all of us are supposed to have the Audit Report before the report of CAPA so that we can compare. All of us have permanent representatives in Addis Ababa.

We need to be able to be talking to them in our advocacy to get information from them to correspond with what is happening here. I can bet you that on this issue if I have a copy of the External Report, and I can tell you on page 21 of that report - I will just read this paragraph for you to just follow what I am trying to drive at. It reads:

*"The removal of the Clerk should not be a sole decision of President of the Bureau, as it is currently the practice. Rather the Clerk can be removed by a majority consensus of two-third consensus of the Members of Parliament in Plenary. This recommendation is without prejudice to the other situation for the removal of the Clerk. The appointment of*

*the Clerk...*” and on and on it went. It mentioned the President. This is the investigation that was done at AUC.

I will just read three paragraphs - and Mr. President, after my time has elapsed, if you could give me enough time, I would read all of it. This what one of the paragraph says - that is the office of the Legal Counsel at the AUC:

*“The decision to dismiss the Clerk without following the proper steps of procedure, as stipulated by the SRR, by the President of the Pan-African Parliament is tantamount to abuse of authority.”*

This is the finding, and because of time I will move on. So they kept mentioning the President. So, Mr. President, I will be happy that when these things are said, you take them in good faith. Let us look at where we have gone wrong, we correct them. And I can bet you once the right thing is being done, I will lead the praise on you.

The second thing that I would like to draw your attention on is this: CAPA on their External Audit Report page 26 says that there were a lot of expenses that were done that were not budgeted for. Why didn't you capture it in your report? Members, I will just take six items:

1. Temporary Assistants were budgeted US\$64,500 and we spent \$614,500. But CAPA did not capture this in their report. What it means is that these people we bring as temporary staff, which we all have spoken about - use the local staff here so that you do not have to fly in people. I know Members in this Chamber who go to lobby; bringing in their family members including their own children here. I know a Member here who has brought her husband as a supporting staff. Why are we not going to have this bloated budget?
2. Mr. President, if you look at the second thing; you have consultancy fee. You did not budget to use a consultant but you spent US\$109,000 for consultancy fee. And the CAPA did not capture this; why didn't they capture it?
3. Freelance fees, you budgeted US\$132,000 but you spent US\$1.8 million. Why didn't CAPA capture this and tell us the details.
4. Transportation; we all know that the South African Government provides transportation here; they provide all other facilities, they spent much money, yet

transportation here that was not budgeted for cost US\$45,000. And CAPA did not capture it.

5. Electricity and water, all of us know that the South African Government pays for all this, yet electricity and water is captured here as US\$15,000.
6. Now we have what we call “loss on Foreign Exchange”, ‘meaning that when you keep your money in rand and you lose money through the exchange. Our accounts are in dollars; who went and opened a Rand account and put so much money there, that we lost dollars? And you know how much we lost? In 2018 alone, US\$373,792.99. Look at that amount of money, colleagues.

So when you are talking and people just say that you are going personal, that is where the worry is.

Colleagues, I can bet you, we must let CAPA go and do work on this page. There is a lot they have to do. That is why my earlier colleague sister said that nobody gets punished. Please, let us do the right thing. I can bet you this will not stop here; I will take this back to our country and I will insist from our Parliament that since we, as Parliamentarians will not do it, our countries should get the AUC to do it. Even if Ghana has to withdraw from the Pan-African Parliament, I will support that.

Mr. President, let us do the right thing so that we shall all be happy with that consultation.

I thank you, but CAPA has to go back and do more work. Thank you.

**M. LE PRÉSIDENT** : Honorable Mubarak, vous avez exaucé vos trois minutes.

La parole est à l’honorable Aboubacar Sidiki Koné de Côte d’Ivoire.

**HON. KONÉ ABOUBACAR SIDIKI [CÔTE D’IVOIRE]** : Merci, Monsieur le Président.

Notre présence ici est d’examiner le rapport de la Commission CAPA et je voudrais m’en tenir à cela mais en m’étonnant de ce que notre collègue ait un rapport que nous n’avons pas. Nous ne l’avons pas, nous, ce rapport d’audit externe, nous ne savons pas si CAPA l’a eu. Pourquoi CAPA n’a pas analysé ? Pourquoi il ne figure pas dans le rapport de CAPA ?

Monsieur le Président, nous voulons avoir des explications parce que ce qui est dit est extrêmement sérieux et pourrait créer beaucoup de confusion mais je n'ai pas le document, je ne voudrais pas aller plus loin.

Monsieur le Président, en ce qui concerne le rapport qui nous a été soumis, nous constatons que sur le plan institutionnel la maison régresse depuis sa création. Que nous perdons toutes nos prérogatives au fur et à mesure alors que nous nous cherchons à aller vers la légifération. C'est totalement contradictoire. Il faut faire très attention. Est-ce que l'Union africaine n'est pas fatiguée de cette maison ? Est-ce que progressivement ils ne sont pas en train de chercher à la fermer ?

Monsieur le Président, nous avons un budget en deux parties, le fonctionnement et le programme. Le fonctionnement est exécuté à 83% et le programme à 19%. Qu'est-ce que cela suppose ?

Si on fait une analyse cela veut dire qu'ici nous n'avons pas de programme de travail. Cela veut dire que nous sommes là juste pour les tâches quotidiennes de fonctionnement mais en réalité nous n'avons aucun programme de travail pour les peuples africains que nous sommes sensés représenter. Je ne sais pas et je pense que 19% ne reflète pas la volonté des députés. 19% d'exécution du programme de travail ne reflète pas la volonté des députés ou alors il y a une simulation-force de la disponibilité financière ou il y a un mécanisme qu'on ne maîtrise pas, qu'il faut revoir dans l'exécution du budget-programme ou dans la mise à disposition du budget-programme pour les parlementaires. Deuxième chose.

Troisième chose, Monsieur le Président, on a parlé d'adoption du budget de l'Union africaine dans l'une de nos recommandations. Je doute, Monsieur le Président, au regard des débats qui se passent ici si c'est nous qui devons adopter le budget de l'Union africaine alors que les populations attendent ce budget là l'Union africaine veut fonctionner... *(Interrompu par Monsieur le Président)*.

**MR. PRESIDENT:** One minute. Please go on.

**HON. KONE ABOUBACAR SIDIKI [COTE D'IVOIRE] :** Je suis désolé. Il y a des minutes qui ont duré plus ça ici.

**M. LE PRÉSIDENT** : Ecoutez. Vous, vous êtes discipliné, mon collègue. Ici, les gens ne sont pas disciplinés. N'entrez pas dans cette logique.

**HON. KONÉ ABOUBACAR SIDIKI [CÔTE D'IVOIRE]** : Monsieur le Président, si une des bonnes résolutions doit pouvoir être la cohésion ici, est la discipline parce que si nous devons examiner ce budget en recommandations nous allons mettre l'Union africaine en retard au regard de notre comportement ici.

Je voudrais qu'on puisse, en recommandation, parler d'un comité de suivi de nos recommandations et de leur mise en œuvre.

On parle toujours des problèmes de gestion des fonds. Monsieur le Président, il faut qu'on soit plus courageux. Si c'est le Secrétaire général qui engendre les dépenses, qui les exécute, il faut qu'on ait le courage de lui donner le rapport financier pour qu'il le présente devant l'assemblée. A partir de cela, ni CAPA, ni la Commission financière, ne donnent les dépenses et ne les exécute. Si c'est le secrétariat général, soyons courageux que le Secrétaire général vienne faire le bilan financier ou celui qui le fait parce que c'est une dichotomie entre notre pratique et nos textes.

Je voudrais rappeler qu'on devait faire une recommandation sur le passeport diplomatique. Je ne l'ai pas vu et je souhaite qu'on soit solidaire de ce rapport et qu'on soit solidaire des recommandations et résolutions.

**M. LE. PRÉSIDENT** : Merci beaucoup cher collègue, la parole est à l'honorable Joseph Yieleh Chireh du Ghana.

Yieleh !

**HON. JOSEPH YIELEH CHIREH [GHANA]**: Thank you, Mr. President. Just before I make my comments, the previous speaker indicated that we are importing or Hon. Muntaka is importing foreign material into the report. That cannot be true. On page 4 of the CAPA report, if you look at e(ii), the documents that were reviewed by CAPA included the Report of the Board of External Auditors of the African Union on the Pan-African Parliament for the year ending 31<sup>st</sup> December 2018. So, if there was something in that Audit Report, - which was not reflected by CAPA, that is why my colleague is asking that they should go and do further work.

But, Mr. President, the issues are many. So I will summarise a few of them; one of my colleagues already indicated that we mobilise money, we don't know how it was mobilized and we do not really account for it. Similarly, we have not been fair to the South African Government by not documenting and even using what support they give us. And so these are sources that are external to money we get from African Union (AU). We should be able to document that and account and for us, as members of Parliament, to be able to have copies of what contribution - in terms of value - other people are giving us, including the host country.

We are talking about staffing - inadequate staffing. Yet, if you look at the staffing issue, there are two things to call for: One, we need to know, as a parliament, how many people are from one country working in this place so that the disparity and equity should be shown. If we don't have this information, of course, we will continue to talk about inadequate staffing. But it means some other staff - unnecessary staff - are in. And to reiterate what my colleague said earlier, we have to be fair to the host country because some of the people we are bringing, they can be equally trained and qualified people to do the work. So, why are you being hostile to the host who is accommodating you? That does not make sense. I also think that, as we said, non-implementation or delay in the implementation of the Audit Report and committee of investigation report - that is a recipe for people do not do serious work and do what is required of them.

Yesterday, all of you were complaining that they have cut your budget down by so much. Today, with the work that CAPA has been asked to do, and if you have read the report well, the African Union (AU) is justifying that we are not accounting properly for the resources that are given to us. We are misapplying it or something else is not going right. So, if you do wrong things and you are given punishment, why will you turn now and say that you are not respected? Who will respect you when you do not respect yourself? It is important that we, as Members of Parliament, follow procedures because we make laws in our various countries and we expect people to obey the laws. We follow procedure in making the laws and therefore if it comes to accountability, we must have the principle of democratic accountability that ensures that people who are placed in position of authority are held accountable.

All these lapses of non-implementation or delay in implementation - it is because the Bureau is not doing its work. The Bureau should style up; this is a call to all of us - it is not personal, and in any case, I do not have anything personal against any of the Bureau Members, but each one of you must look at what departments are under you, ensure that those departments are functioning properly and if that is done then we will walk with our heads held high and say that we are truly... *[Timed out]*

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, cher collègue.

Je donne la parole à l'honorable Ernesto Joaquim Mulato de l'Angola.

Honorable Mulato you have de floor.

**HON. ERNESTO JOAQUIM MULATO [ANGOLA]**: Obrigado Senhor Presidente.

Eu faço minhas algumas das posições de certos colegas aqui sobre o Relatório CAPA.

Eu gostaria primeiro de chamar atenção aos colegas, que na realidade se nós queremos que a União Africana nos respeite, penso eu, que o nosso debate não devia ser por regiões.

Devia ser um debate em que nós como Deputados concordássemos naqueles aspectos que pensamos para a nossa defesa junto da União Africana e que estivessemos todos de acordo, porque o que se sente aqui é que há defesas parciais e essas defesas parciais, senhor Presidente, não vão levar a parte nenhuma a nossa organização.

Sobre o Relatório CAPA, depois de tudo que foi dito pelos colegas, eu gostaria de realçar a recomendação da CAPA no sentido de se solucionar o problema do secretariado geral e do Secretário-Geral em si, e também pedir que o artigo 17/21 como está aqui na recomendação na realidade devia ser visto para evitar este pequeno conflito que existe sempre entre o Presidente da Mesa e o Secretariado Geral.

Da minha parte é isso que gostaria de acrescentar.

Muito obrigado.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup cher collègue.

La parole est à l'honorable Toussaint MANGA du Sénégal.

Honorable Toussaint MANGA, vous avez la parole !

**HON. DR TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Merci Monsieur le Président.

Tout d'abord, j'ai une observation par rapport à la Commission Permanente de l'Audit et des Comptes Publics (CAPA) et je l'avais dit, en réunion des caucus.

J'estime que la CAPA est l'une des commissions les plus importantes du Parlement.

**M. LE PRÉSIDENT** : Honorable Toussaint, toutes les commissions du Parlement panafricain sont importantes. Il n'y a pas une seule commission qui est plus importante.

**HON. DR TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Vous pouvez me laisser continuer mon raisonnement, s'il vous plaît.

**M. LE PRÉSIDENT** : Il faut dire que toutes les commissions, suivez-moi, sont importantes mais le travail de CAPA est plus important, peut-être.

**HON. DR TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : J'ai dit et je réitère que j'estime que la CAPA est l'une des commissions les plus importantes parce que c'est sur ses épaules que reposent [...].

Tant que vous ne me laissez pas, s'il vous plaît, Monsieur le Président, laissez-moi continuer mon raisonnement.

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur Toussaint Manga, veuillez vous asseoir !

Je vais vous donner la parole ! Veuillez vous asseoir !

**HON. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Par discipline, je le fais.

**M. LE PRÉSIDENT** : D'accord ! Merci, pour la discipline.

La parole est à l'honorable Sidia Sama Jatta de la Gambie.

**HON. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Moi je ne vous comprends pas. Pourquoi vous lui donnez la parole ?

**M. LE PRÉSIDENT** : Je vais vous donner la parole.

**HON. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : J'avais quelques mots à placer. Merci de [...].

**M. LE PRÉSIDENT** : Bon, est-ce que vous retirez votre mot ?

Monsieur, vous ne pouvez pas dire qu'une commission est la seule importante. Cela veut dire que les autres commissions ne sont pas importantes.

**HON. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Monsieur le Président [...].

**M. LE PRÉSIDENT** : Si on comprend bien français [...].

**HON. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Monsieur le Président, je suis désolé !

**M. LE PRÉSIDENT** : Hein !

**HON. BISSIRI JOSEPH SIRIMA [BURKINA FASO]** : Il a dit que c'est l'une des commissions les plus importantes. Il n'a pas dit que c'est la plus importante.

**HON. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Monsieur le Président, je suis désolé, c'est du français.

**HON. DR. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Je ne dis pas que c'est la ... j'ai dit que c'est l'une des...

**M. LE PRÉSIDENT** : Allez-y! Allez-y !

**HON. DR. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Franchement, Monsieur le Président, franchement je suis désolé pour cet incident. Mais je crois que nous devons tous nous respecter et accepter la parole libre à tous les membres de ce Parlement. Il n'y a pas de discrimination par rapport à l'attitude de certains et discrimination pour d'autres. On apprend ici personne à parler nous venons tous des Parlements Nationaux, nous avons été élus chez nous et nous sommes tous d'égale dignité dans ce Parlement. Et je n'accepterais pas qu'on puisse nous couper de cette sorte ! Et mon propos je le réitère et je le maintiens ; je ne change rien du tout. Et je dis encore une fois par rapport à la Commission CAPA, que c'est l'une des commissions les plus importantes par ce que cette question vous pose la crédibilité et la vie d'un Parlement. Qu'est ce qui est mauvais en ce que je dis.

**M. LE PRÉSIDENT** : Allez-y Président, allez-y.

**HON. DR. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : Mais je continue pour dire pour une commission aussi importante, il est important, il est temps aujourd'hui qu'on puisse ouvrir cette commission à d'autres membres pour que cette commission puisse avoir le nombre supérieur aux quinze membres qui composent cette commission là. Parce que

le travail est important dans cette commission. Et si vous estimez que toutes les commissions sont d'égale dignité, d'égale valeur, donc il faudrait que toutes les commissions puissent avoir le même nombre pour travailler à l'intérêt du PAP, on ne saurait confiner cette commission à 15 personnes. Ça c'est la première remarque que je voudrais faire.

Deuxièmement, Monsieur le Président, nous constatons que dans l'exécution du budget, pour le budget de fonctionnement, l'exécution est à 83%. Pour le budget programme, nous sommes à 19%. Cela signifie en réalité que le budget-programme n'est pas planifié. Il est temps aujourd'hui, que ce soit planifié, que toutes les commissions puissent avoir leurs budgets dès le début de la session pour qu'ils puissent savoir avec ce qu'ils ont ce qu'ils peuvent faire comme activité. Mais si on ne le fait pas, nous allons toujours continuer à avoir un budget qui ne sera pas exécuté et ce sera les partenaires qui vont soutenir le PAP au moment où il y avait l'argent qui est là qui peut être servi, qui peut être utilisé pour faire fonctionner le PAP.

Donc, la planification est importante dans notre démarche. Si 83% ont été exécutés dans le budget de fonctionnement c'est parce qu'ils l'ont planifié. On sait qu'il y avait l'argent pour les salaires, on sait qu'il a l'argent pour la communication, on sait qu'il ya l'argent pour le transport, mais pour les commissions, ce n'est pas planifié du tout ! Nous marchons à l'aveuglette, ce qui est anormal. Désormais, dès le début de la session, chaque commission, chaque caucus, chaque groupe de femmes ou de jeunes doit avoir leur budget et savoir ce qu'ils doivent pour ...

Je finirai par rapport au personnel. Je suis témoin du travail lourd que le personnel est en train de faire. Il y a insuffisance de personnel dans ce Parlement. Et l'exemple que je peux donner est que j'observe souvent que notre clerk qui est Marie Bebey, que je félicite d'ailleurs pour son travail et son dynamisme qu'elle est clerk, mais lorsqu'on va en mission souvent elle est seule ou souvent accompagnée d'autres personnes, mais elle fait tout, elle sert en même temps mai c'est impossible, c'est intenable ! Il faudrait qu'on puisse encore réfléchir pour renforcer le personnel au niveau des différentes commissions parce que ce sont les commissions qui font vivre le Parlement.  
[Applaudissements]

Et aujourd'hui, et c'est le fait que je le présente, je voudrai, bon, finir vraiment pour m'excuser de cet incident je n'ai jamais voulu hausser le ton, mais aussi je voudrai que vous puissiez nous considérer à égal dignité. Il n'y a pas de député qui chauffe et Député qui ne chauffe pas ! Considérer tout le monde à même titre et je m'excuse vraiment pour ce tempérament.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Merci Honorable député, je vous présente mes excuses pour le malentendu mais il n'y a aucune catégorie de députés appelée à ce fait.

Nous sommes là pour travailler pour nous tous.

**HON. DR TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL]** : On l'impression que vous respectez plus ceux qui sont [...]

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, non ça va, c'est compris.

La parole est à l'Honorable Sidia Sama Jatta de la Gambie.

*(Silence dans la salle)*

Merci beaucoup.

La parole à l'Honorable Yerima Chihana du Malawi.

**HON. YEREMIA CHIHANA [MALAWI]**: Thank you, Mr. President. This report from CAPA has highlighted quite an important and significant problem in the organisation. To me, in the absence of the Clerk of Parliament, and the way the Clerk of Parliament is being dismissed and hired is a big challenge to the organisation. An organisation that does not have a head cannot function. This report has highlighted the strategic gaps which exist at this organisation. To put the matter to rest, the report by CAPA is not a report which is meant for this Plenary.

In a Plenary like this one, we should be discussing a report which has come from the external auditors, signed by the engagement or certified and chartered auditor. And at this organisation, it should have been signed by the Clerk of Parliament, not an acting person, and not a Committee. The signatures for the CAPA report should have been - CAPA should have reported to the Clerk of Parliament and the Clerk of Parliament and the external auditor should have signed the report which has been discussed here.

This leads me to two things; in the discussion by one person who was highlighting the issues of variances. A negative variance in a report of engagement of this kind shows a number of anomalies in an organisation. One of the major anomalies is abuse of resources. And abuse of resources comes in a form of negative variances under utilisation. And in an actual report, as it has been highlighted by somebody, there are a lot of missing items which should have been included to show positive variances. To this far I submit that this report should not be adopted because it lacks information; it lacks clarity. It looks like it is a report which has been done by internal auditors to justify their course to the CAPA. I beg to move. Thank you.

**M. LE. PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, la parole est à l'Honorable Sénateur ONG'ERA.

**HON. JANET ONG'ERA [KENYA]**: Thank you, Mr. President for giving me this opportunity so that I may also contribute to this CAPA Report. At the outset, let me thank the Chairperson of CAPA for presenting this Report to the House. Mr. President, various serious issues have been raised, and I would like to refer to two the issues, one by Hon. Mohammed Muntaka and the other by Hon. Manga.

Mr. President, I would like to support these two issues that these are indeed serious issues, and we would like and demand that CAPA replies to them. Even if there are issues that have been hidden from this Report, it behoves that they should be tabled before this House if they were indeed raised by the external auditors so that we can interrogate them and be able to report to our National Parliaments who are the funders of this House. I support that we indeed need to make CAPA become like any other Committee by expanding the membership.

But Mr. President, the real elephant in this House is what the CAPA and external auditors have said on the instability in the position of the Clerk. All these issues that I am seeing in this Report arise because of the instability of the position of the Clerk. I would like to suggest that we need to amend Rule 26 so that we remove the mandate of firing the Clerk from the Bureau and return to this Plenary.

Mr. President, I feel that all these issues would not arise; no proper procurement procedures, inadequate staffing of PAP, no internal controls, funds mobilized not captured in the Budget, particularly those ones given by Development Partners are not captured in the Budget. I feel particularly sad that those given by the Republic of South

Africa are not captured. This is the real elephant in this House. It is that we do not have effective controls because of the high turnout of Clerks. We cannot remove in a span of four year four Clerks from this House. It is really unfortunate, Mr. President, and I would like to reiterate that this is really the elephant in this Parliament. Thank you, Mr. President.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup.

La parole à l'Honorable Abdoullahi ALI du Kenya.

**HON. SEN. DR. ABDOULLAHI IBRAHIM ALI [KENYA]**: Thank you Chairman. From the onset, I will like to say that the Chair of the CAPA has done his bit but it is not good enough. That is from what we hear. The information of the external auditors should be an appendix or annex to the Report so that Members are able to read it as well – not just what the CAPA team solely found. If we have the Report, we will have analysed it as well.

Two, as everybody here has said, the Clerk is an institution. The Clerk does not work for the Bureau. The Clerk works for the Pan-African Parliament (PAP). That includes all Members. Without Members of Parliament then there is no Parliament. As has been reiterated, PAP should follow the rules and regulations of the AU to make sure Clerks are independent. They should be given tenure of office so that they are able to do their work and the President appraises them. If they fail in their jurisdictions, the Bureau should bring the Report to the Plenary and we dismiss them accordingly. That is the procedure and that should be followed, Mr. President.

What surprises me is the issue of monies which have been used. It is more than the money that was budgeted for. What we are being told is “we get money from partners and they do not appreciate and say what they want to give and we go to them”. Why do you do that? Is that corruption? Who eats with them? Why is the money from development partners not indicated in the Report? If they are not ready to tell us the amount used in the activities then we should not take their money because that pains the PAP.

Mr. President, I have a question about the Chair of the CAPA who said that the number of staff of the PAP is 74 when he talked about 164 staff in Rwanda. Why the

discrepancy? Where did that number come from? There were 164 in Rwanda; only 74 here. I think there is something fishy. We should be told more.

There is this issue of the monies which I have already mentioned. Paragraph h(iii) is the one I mentioned. It says, in some of the years, the transition of funds received was low while funds spent on projects in three years was more than the amount received. Again, we need to be told more about that as well... *(Time out)*

**M. LE PRÉSIDENT** : Cher collègue, je vous donne une minute.

**HON. SEN. DR. ABDOULLAHI IBRAHIM ALI [KENYA]**: I am on the status Report on the implementation of previous audits and recommendations of the CAPA. That table is shameful. Only 6.6 per cent is implemented. I will call that one “shameful and pathetic”. So, the CAPA has to go back and do a better job.

Thank you very much.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, cher collègue.

La parole est à l’honorable Carole Agito Amela de la République Démocratique du Congo.

**HON. CAROLE AGITO AMELA [RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO]** : Merci, Monsieur le Président, pour la parole. Je profite de l’occasion pour saluer les collègues ici présents parce que c’est la première fois que je prends la parole dans cette salle.

Je voudrais féliciter la commission qui a produit le rapport mais je voudrais aussi dire qu’en le lisant, en le parcourant, j’ai trouvé qu’il y avait un problème de gestion financière au sein du Parlement panafricain, ce qui est difficile à comprendre parce que nous avons été élus par nos peuples pour les représenter et ces peuples aspirent à la bonne gouvernance afin d’améliorer leurs conditions de vie.

Nous voulons faire des recommandations, pour ne pas revenir sur ce que les autres collègues ont dit, notamment concernant les procédures financières.

En lisant ce rapport, je me suis rendue compte que le Bureau n’était pas tellement responsable de la gestion financière pourtant c’est le même Bureau qui contrôle ce qui se passe au niveau du secrétariat général, selon mes informations, mais il ne contrôle

pas les finances pendant que cela relève du pouvoir délégué. Comment est-ce qu'on peut déléguer un pouvoir et ne pas pouvoir avoir un œil regardant sur ce qui se fait concernant la gestion financière ?

Il faudrait peut-être revoir ou faire une relecture des procédures financières afin de voir si le règlement administratif et financier de l'Union africaine cadre encore aujourd'hui avec les réalités qui se font au sein de notre institution parce que si nous ne le faisons pas je crois qu'avec le changement des Secrétaires généraux, qui se fait de plus en plus au sein de l'institution, nous risquons d'avoir des détournements de fonds dont les sanctions ne suivent pas parce qu'il faut sanctionner. Sans la sanction on ne revient pas à l'ordre, nous n'arriverons pas à bien gérer parce que les sanctions ne suivent pas souvent en Afrique. Il s'est dit souvent cela mais j'espère qu'en tant qu'institution qui devrait donner le modèle et servir d'exemple si un jour nous arrivons à sanctionner je crois que ceux qui vont occuper les fonctions de gestionnaires au sein de notre institution, notamment ceux qui gèrent les finances, vont pouvoir changer. Je n'entrerai pas dans les détails parce que j'ai épinglé un certain nombre de points pour ne pas faire des redites étant donné que les autres collègues ont déjà parlé de beaucoup de points que je voulais aborder ce jour. Merci.

**MR. PRESIDENT:** I give the floor to Hon Pemmy Majodina from South Africa.

**HON. PEMMY CASTELINA PAMELA MAJODINA [SOUTH AFRICA]:** Thank you very much, Mr. President, the Presiding Officers and all Honourable Members. Let me welcome this report from CAPA. But I need to clarify one or two things. The Host Agreement which was signed in 2004 is still intact, and there is no expiry date on that it.

The only thing that needs to be reviewed is the Appendices which are underway between us and the AU. We are still committed to our obligations in ensuring that the Pan-African Parliament receives adequate support, ranging from rentals, security - even the courtesy residence for the President, which is not part of the Host Agreement. We have contributed massively in ensuring that we support the good cause of the Pan-African Parliament.

In terms of declaration of our financial and monetary or kind contribution; as a matter of our sovereignty, we do not disclose our contribution to external auditors but to our own

Auditor General, we have to declare that. And we are still committed to fulfil all our obligations.

Lastly, Mr. President and the House, in terms of staff, that is a very sure point to us - that in the senior positions of the Pan-African Parliament, not a single South African staff is there. And we are calling for review and a clear audit who is the staff of the Pan-African Parliament.

Thank you very much.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, la parole est à l'Honorable Abdoul Malick Seydou Diallo du Mali.

**HON. ABDOUL MALICK SEYDOU DIALLO [MALI]** : Merci Monsieur le Président.

Je voudrais ajouter ma voix à celles de ceux qui ont félicité la CAPA pour le travail fourni.

Mais, monsieur le Président, j'ai quelque chose à dire, c'est que nous parlons plusieurs langues dont l'anglais est incontestablement celle qui a le plus de locuteurs. Mais entre les langues, il y a des différences de styles rédactionnels. Et ce que je constate, c'est qu'on écrit d'abord le texte en anglais et on le traduit mécaniquement en français en ce qui nous concerne. Et il arrive qu'on ne comprenne absolument pas grand-chose du texte mécaniquement traduit en français.

Je vous renvoie par exemple à la page 14. Les paragraphes concernant le remboursement de la TVA. Je n'ai absolument pas compris tout ce qui est là-dedans, du F0 au F3, je n'ai rien compris. En fait, il s'agit de la TVA non réclamée, c'est-à-dire que les réclamations de TVA n'ont pas été introduites depuis 2014, d'après ce que j'ai compris.

Maintenant, qu'est-ce qui est la cause ? Je vois, on écrit « risque » à la place de « cause ». Bon, la cause c'est peut-être ça et ça.

Ensuite, on me dit : réponse de la direction. Je dis : solution proposée par la direction.

Et puis, dans les recommandations de CAPA, je ne sais pas si ce sont des recommandations ou des constats. Je ne sais pas. Il n'y a pas de différence entre ces recommandations et les constats.

On me dit par exemple : la direction du PAP s'est fixée décembre 2019 comme date butoir pour régler toutes les questions relatives à la TVA.

C'est une recommandation ou un constat ? Dites-le moi !

Donc, franchement, moi ce que je demande, c'est qu'au moins pour les rapports importants, qu'à la sortie de la traduction, qu'on remette à un francophone avéré qui va changer peut-être un peu le style de ce que nous allons recevoir en français pour que nous puissions nous en sortir. Sinon, nous avons énormément de difficultés à comprendre la traduction mécanique en français.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, cher collègue. La parole est à l'Honorable NG'ONGA Maxas de la Zambie.

**HON. BWEUPE MAXAS JOEL NG'ONGA [ZAMBIA]**: Thank you Mr. President for this opportunity. Let me also add very briefly my comments. Mr. President, I will concur with the Honourable Members that have indicated on the inadequate staff members within the Parliamentary Secretariat. Mr. President, this is a very important issue in a sense that, you know even now, the Report, the CAPA Report indicates that the structure that is being used was the structure for 2004. Fifteen years down the line, a number of things have happened, numbers of Members of Parliament to be serviced have actually increased and therefore this calls for very serious attention, Mr. President. Where numbers exist that they must be replaced, I think, every effort must be done to ensure that this numbers are increased. When we look at the report by CAPA, a number of things that are going wrong would be attributed to the fact that when you don't have a staff members that should be able to interrogate and deal with these issues, Mr. President, we would just be scratching in our problems that are there.

Allow me to quickly also comment on the Malabo Protocol, and I think as Representatives of the People from different countries, we are taking this issue very casually. You know, we know the problem, and as long as we do not assert ourselves to ensure that our member countries sign and ratify, Mr. President, this House will remain a joke because there is no executive member, even in our own countries, who gives things on a silver platter. For Members of Parliament where that you represent the people, you fight, even for the conditions that you want because they fear your voice

everywhere where we are, and, in Africa, I think, it is a common phenomenon. So Members of this House are urged, Mr. President, that means, the issue must be tackled and tackled very quickly to give teeth to these institutions, so whatever issues we talk about will be heard by the whole Africa. I also concur, Mr. President, with those that have indicated that the high turnover rate in the office of the Clerk is an important issue, and I think this must be addressed according to a recommendation in your report. I thank you for this opportunity, Mr. President.

**M. LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup.

La parole est à l'honorable Fernando José de França Dias Van Dunem de l'Angola.

Prof Van Dunem, vous avez la parole !

**HON. DR. FERNANDO JOSÉ DE FRANÇA DIAS VAN DUNEM [ANGOLA]:** - Muito obrigado Senhor Presidente.

Eu agora vou falar em Português.

Senhor Presidente

Vai-me desculpar por ter pedido a palavra só agora, mas eu estou a ver que toda essa discussão que nós estamos a ter acerca do Relatório do CAPA é inútil.

Inútil porque nós mesmos aceitamos que o *Bureau* fosse...(*inaudível*) porque na realidade quando nós pensamos em criar o Parlamento Pan-Africano, eu sou dos poucos que ainda cá está, eu, Madame Lumi e talvez um ou outro. Desde o início, nós sabemos muito bem, que a ideia era de fazer com que o *Bureau* estivesse aqui sediado, mas isso não foi a decisão decorrente em Addis Abeba.

O resultado, eu como Primeiro Vice-Presidente que fui tinha que ir e vir, ir e vir todas as vezes que tivéssemos que reunir, por conseguinte a única instituição permanente é o Secretário-Geral, mas o Secretário-Geral tem que ter responsabilidade em relação a alguém e tem que ser o Presidente.

Não pode haver Secretário-Geral que de facto segue as instruções da União Africana e do Parlamento Pan-Africano sem as instruções do Presidente.

Este é um problema fundamental. Nós quisemos na altura que os membros do *Bureau* estivessem sediados aqui, tivessem vantagens pelo menos fichas de presença e disseram não, não, não. Resultado? Quem está aqui é o Secretário-Geral.

Esse Secretário-Geral qualquer que seja as qualificações que ele tenha, os seus atributos, não pode fazer tudo porque ele não é um eleito político como nós somos.

Muito obrigado Senhor Presidente.

**MR PRESIDENT:** Thank you very much, Professor. Now, I give the floor to Hon. Bouras. Do you have something to add?

**S.E. HON. BOURAS DJAMEL [ALGÉRIE]:** Chers collègues, honorables députés, je vais parler au nom du Bureau. Simplement notre frère du Ghana qui a parlé tout à l'heure pour le problème concernant le budget et qui a dit que certaines dépenses ne sont pas à leurs places.

Je répons d'abord concernant le Secrétaire général, Monsieur HARAWA.

Monsieur HARAWA ce n'est pas le Bureau seul qui a pris la décision. Cette décision a été prise au niveau du Sénégal avec une délégation qui est venue de l'Union africaine.

**UN HONORABLE MEMBRE :** Je n'étais pas au courant.

**S.E. HON. BOURAS DJAMEL [ALGÉRIE] :** Le deuxième Secrétaire général Monsieur HARAWA, le Secrétaire général qui vient d'Algérie il a démissionné pour les problèmes personnels. Mais avant le Secrétaire général qui venait d'Algérie, c'était le Secrétaire général qui venait de l'Afrique du Sud. Il est parti à la retraite. Alors, je ne vois pas où est le problème du Bureau. Quand vous accusez le Bureau maintenant, soyez cohérent quand même. On est là, vous avez voté pour nous, pour vous représenter. Respectez-nous s'il vous plaît ! C'est vous qui avez élu ce Bureau là. Dans ce cas là, s'il vous plaît, on est entrain de faire un travail, comme l'a dit notre collègue tout à l'heure, le vice-président nous ne sommes pas permanents ici, nous venons comme vous, c'est tout. Nous n'avons pas le droit par rapport à l'Union africaine. Nous ne sommes pas permanents ici, nous venons des Parlements. Nous venons pour les sessions comme vous, quatre fois par an et des fois pour les déplacements.

Monsieur l'honorable député, je vous respecte beaucoup. Un Secrétaire général adjoint qui ramène 64 personnes à Kigali, 64 personnes qui travaillent au PAP qui partent au Rwanda à qui on paye le billet d'avion 10.000 euros par personne, à qui on paye les perdiems sur place, on leur paye les hôtels sur place. Est-ce que c'est de notre faute ? Sans demander l'autorisation du Bureau. Est-ce que c'est la faute du Bureau ?

Aujourd'hui, le Secrétaire général par intérim, c'est vous-mêmes qui avez demandé une enquête sur le problème du Secrétaire général adjoint au mois de mai. Après vous nous dites...comme l'a dit par exemple l'Union africaine, elle vous donne 16 millions de dollars par an pour le Parlement panafricain. Vous avez pratiquement 11 millions de dollars pour le personnel. Comment on va faire fonctionner notre honorable parlement ? Le problème aujourd'hui, c'est le problème qui vient de l'Union africaine. Comme vous êtes tous les députés, honorables nos frères et sœurs n'ont même pas le droit...

Aujourd'hui on n'a même pas le droit d'être soigné. On n'a même pas le droit d'avoir un billet d'avion pour partir en classe affaires. Il faut que vous partiez tous en classe économique pour rejoindre nos chers pays. C'est pour cela aujourd'hui ce n'est pas le problème du Bureau. C'est le problème de fonctionnement.

Comme l'a dit notre frère aussi concernant le problème, notre frère du Sénégal a parlé tout à l'heure du programme des commissions. Les commissions n'ont pas les moyens. C'est l'Union africaine qui ne donne pas les moyens. S'il vous plaît !

Je vous remercie tous. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, je voudrais donner la parole au Président de CAPA pour répondre, je crois qu'il y a certains gestes qui ne sont pas bien à faire. Un vice Président parle, vous faites la main comme ça, si ça se passe dans votre parlement ce n'est pas bon.

Nous ne sommes pas là pour défendre une cause. Je sais que même si on dit quoi, ça ne va pas changer les positions arrêtées par certains.

**UN HONORABLE MEMBRE** : S'il vous plaît Monsieur le Président !

**M. LE PRÉSIDENT** : Oui !

**UN HONORABLE MEMBRE** : J'ai demandé la parole j'ai envoyé le papier et je n'ai pas été appelé.

**M. LE PRÉSIDENT** : Madame, il paraît qu'il y a deux listes. Je ne sais pas, voilà le papier n'est pas à mon niveau. Il y a deux listes de parole. Il y a une liste qui a été retenue pour la deuxième...

**UN HONORABLE MEMBRE** : Non, non j'ai demandé la première, j'ai déjà envoyé, Monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Mais ce n'est pas arrivé à mon niveau, Madame !

**UN HONORABLE** : Où est ce qu'il est passé ? Je ne sais pas !

**M. LE PRÉSIDENT**: Voilà les papiers !

Bon, j'étais en train de faire et dire quelque chose ! Prenez la parole, Madame, votre nom est bien sur la liste des gens qui ont demandé la parole pour le deuxième débat. C'est ça ici ! Donc, on demande votre indulgence. J'étais en train de dire que je voudrais donner la parole...

**HONORABLE SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ** : Merci Monsieur le Président !

**M. LE PRÉSIDENT** : Une minute Monsieur le Président. Juste une minute. Au Président de CAPA, mais avant de vous donner la parole, je voudrais remercier notre sœur de l'Afrique du Sud qui a bien restitué les faits. Les dépenses effectuées par l'Afrique du Sud, il y a l'Auditeur Général de l'Afrique du Sud et ces dépenses sont la propriété de l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud ne communique pas ses dépenses au Parlement. Parce que quand les gens parlent c'est toujours déformer les faits pour attirer l'attention. C'est la souveraineté de l'Afrique du Sud de garder ses dépenses confidentielles. Mais des gens ici croyaient qu'on cachait les dépenses. Ce n'est pas ça, notre honorable de l'Afrique du Sud a clarifié les faits.

Je vous remercie Madame.

Maintenant quant à l'Honorable VAN DUNEM qui était le premier Vice Président de la première législature, il a restitué exactement les faits comme ils se traduisent. Le Bureau n'est pas permanent, l'Union Africaine avait décidé de transférer la gestion administrative et financière au Secrétaire général c'est pour ça qu'il y a deux articles qui causent problème aujourd'hui. On a mis un premier article pour dire que c'est le Bureau qui gère le Parlement. Après quand on l'a révisé, on a mis l'article 21 en disant que c'est le Secrétaire général. Donc, vraiment, vraiment la plupart de toutes les dépenses ici, le Bureau n'ordonne aucune dépense ! Le président ne peut ordonner aucune dépense.

Le Président et le Bureau ne connaissent pas les comptes. Quand l'Union africaine envoie l'argent ici il ne donne pas copie au bureau. Vraiment, de grâce essayons de dépassionner ce débat. On peut défendre les individus, vous n'allez pas changer les textes, les textes qui le disent !

Ce qui me dérange souvent, c'est que notre collègue fait beaucoup de passion quand il pose peut-être les problèmes réels, l'Honorable Muntaka.

Le règlement et ce que vous avez dit, l'avis juridique c'est l'avis juridique. Quand on parle de l'avis juridique ça veut dire que vous proposez tel, et le décideur peut décider autrement. Le problème qui se pose aujourd'hui c'est de réviser le règlement intérieur et le règlement du personnel de l'Union Africaine. Il ne faut pas lire en droit des choses partielles. Le règlement de l'Union Africaine dit qu'une fois que le Secrétaire Général est nommé, c'est le Président qui signe son contrat. Et c'est le Président qui l'évalue, c'est le président qui le note. Mais on dit au départ que c'est la plénière. Si vous voulez ramener l'évaluation du Secrétaire général en plénière, révisons ces textes ! Comme ça c'est la plénière qui va noter, c'est la plénière qui va le nommer, et le Président n'aura rien à y voir. C'est le règlement du personnel, il faut le lire, frères, il faut le lire !

Donc, autre chose que je voulais apporter comme précision, l'organigramme du Parlement Panafricain avait prévu 74 postes. Parce qu'en réalité, les gens croyaient que le Parlement c'est une direction de l'Union africaine. Et dans ces 74 postes, 34 postes sont des postes internationaux et les 40 autres ce sont les postes locaux. Lorsque cet organigramme est venu jusqu'à présent, on n'a jamais atteint le nombre de 74 personnes qui doivent être dans cet organigramme. Et très tôt, on s'est rendu compte que, pour un parlement de 275 Députés, 74 personnes ne suffisent pas. Pour ceux qui trouvent aujourd'hui qu'il y a eu des abus, j'ai assigné pour mission au Secrétaire général HARAWA, de reprendre l'organigramme pour ouvrir l'organigramme. Parce que ici, si vous prenez ensemble par exemple le poste de conseiller juridique, c'est une personne qui travaille, il n'y a personne à la recherche il n'y a pas ! Vos commissions, sur onze commissions, il y a cinq secrétaires de commissions.

Je lui ai dit de rouvrir l'organigramme pour ajouter les postes et qu'on procède au recrutement, rien n'a été fait !

J'ai demandé qu'on fasse l'audit des ressources humaine pour savoir est ce que le personnel qu'on a mérite le poste qu'il occupe ? Rien n'a été fait.

On est allé plus loin ! Le contrat, -en tant que chef hiérarchique du Secrétaire général- que je lui ai donné, il a refusé de signer. Pire, il a pris les médias pour accuser le

Président de vol. Cela a coûté cher aux peuples africains, qui ont commis un audit pour venir voir le vol.

Donc, on vous dit qu'il y a instabilité, il n'y a jamais eu quatre secrétaires généraux en quatre ans. Il y a eu deux secrétaires généraux dont un a démissionné et un a eu des problèmes administratifs. Les quatre Secrétaires généraux que vous comptez, le Secrétaire général par intérim, c'est une décision du Bureau, ce n'est pas venu ici à la plénière, le Bureau a décidé de mettre quelqu'un, Secrétaire général par intérim, qui, dans l'esprit du Bureau venant des finances, on croyait qu'il allait faire plus attention. Malheureusement ce qu'on a constaté c'est qu'il ya eu comme les fonctions du Secrétaire Général donnent pleins pouvoirs, il y a eu un dérapage total.

C'est pour ça qu'on a demandé qu'on essaye de regarder et qu'on arrive donc à ce que vous ... Si on peut arriver au moins si les faits sont établis si on peut arriver à des sanctions, mais personne ne veut suivre cette voie.

Vraiment je vous remercie, les deux collègues qui ont bien restitué les faits et puis quand on donne les montants d'argent ce n'est pas le Support-staff seulement. Le Support-staff ici voudrait dire : les interprètes qui viennent travailler et c'est ça les interprètes et les traducteurs tout ça c'est le support-staff. Le Support-staff local qui viennent il y a très peu qui viennent et qui n'ont pas de spécialités pour faire ici.

Donc, vraiment, quand il y a l'information il faut bien l'admettre.

Monsieur le Président, je vous donne la parole pour vos réponses.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI]** : Merci, Monsieur le Président.

Avant de répondre, je passe la parole à mes collègues. BISIRI qui s'était inscrit.

BISIRI, vous avez la parole et après les uns et les autres. Je demande au Président de me permettre de donner la parole à mes collègues. Voilà. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci, Monsieur le président.

Honorable Bissiri Joseph Sirima vous avez la parole.

**HON. BISSIRI JOSEPH SIRIMA [BURKINA FASO]** : Merci Monsieur le Président.

Mais je voudrais à la suite de la présentation qui a été faite par notre président, je vais m'attarder sur quelques points importants de la présentation qui a été faite, et de la manière dont elle a été présentée mais surtout en ce qui concerne les projets de résolution.

Alors nous avons effectivement pour la première fois essayé de ramasser tout ce qui est des préoccupations en fait au niveau du Parlement pour les mettre en projets de résolution de manière qu'il y ait un suivi désormais. C'est ça qui est le plus important ! Et ces problèmes, quand on regarde toutes les interventions, nous voyons que les gens ont dit effectivement voilà il y a les questions de voyage des parlementaires, des questions de ceci, cela. Mais, nous, nous avons remis tout dans un chapitre qu'on a appelé « les problèmes liés au Statut du Parlementaire panafricain ».

Effectivement, dans ça nous avons plusieurs points à résoudre. Que ce soit la question des voyages, que ce soit la question même des passeports diplomatiques, tout ça se retrouve au niveau de ce chapitre.

Je voudrais aussi qu'on regarde lorsque les gens disent : la CAPA doit venir avec les rapports des vérificateurs internes, des vérificateurs externes et autres. Ce n'est pas possible ! Vous avez donné mandat à CAPA de regarder justement ce rapport parce que souvent ces rapports là il y avait des propositions, il y avait des recommandations mais qui n'ont jamais été suivies. Et c'est pour cette raison que CAPA a été créée pour pouvoir justement faire un suivi de toutes ces recommandations et les porter à la connaissance de la plénière.

Mais, quand vous regardez ce rapport le problème que vous évoquez à savoir la question du Secrétaire général, ce n'est pas nous qui avons libellé tel que c'est écrit ! Eh bien, ce sont les vérificateurs externes de l'Union Africaine qui sont venus...

Que c'est le problème du changement de secrétaire général qui amène les difficultés.

Nous, nous avons dit dans le rapport, non ! On est obligé de le citer tel qu'ils l'ont posé.

Mais notre rapport, on a dit non ! Pour nous, la vraie question en réalité c'est la modification de l'article incriminé dans le Règlement Intérieur qui doit définir clairement le rôle du Secrétaire général en ce qui concerne l'ordonnancement du budget et le rôle du Président du Parlement. Tant que ce n'est pas fait, ça peut porter effectivement des difficultés. Sinon le nombre de Secrétaire général que le Vice-président vous l'a rappelé les gens qui sont partis, sont partis de façon normale, naturelle à la fin de leur mandat sauf le dernier qui a refusé effectivement de signer son contrat donc ça ce n'est pas en fait qu'il y ait un problème de gouvernance qui a amené ces difficultés.

Donc, c'était surtout pour ... un autre aspect, ça veut dire tout ce que nous avons fait comme résolution-projets encore je précise : projets de résolution, il appartient à la plénière ici de regarder ce qui sera adapté et que nous transférons ça au niveau de la Commission Règlements, pour pouvoir mettre en forme normale ces résolutions, afin qu'on les adopte de manière à ce qu'il y ait un suivi effectif. C'est ça l'objectif d'avoir nos projets de résolution ensemble.

Donc, dès qu'ici vous donnez le quitus ça voudrait dire que la Commission des Règlements doit s'en saisir et préparer ces projets parce ce n'est plus de notre compétence. Ce sera de leur compétence.

Donc, je crois que c'est essentiellement lié à ce qui concerne les grands problèmes, on a parlé de l'assurance médicale et tout ça, tout ça fait partie des projets de résolutions, parce que ce sont des points qui reviennent chaque fois.

Alors, tous les rapports reprennent, et nous ne pouvons pas chaque fois revenir sur les mêmes points et c'est pour ça qu'on a fait un ensemble de projets de résolutions.

Merci Monsieur le Président !

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup. L'Honorable Ahamat Tahir du Tchad.

**HON. AHAMAT TAHIR AHAMAT [TCHAD]** : Merci, Monsieur le Président.

Moi je voudrais juste revenir sur un cas. Je remercie la collègue de l'Afrique du Sud pour nous avoir éclairés en ce qui concerne les contributions de l'Afrique du Sud. Mais je pense qu'il faut situer un peu les faits. Comme vous le savez, il s'agit de l'accord de siège dans lequel est stipulé que le gouvernement Sud africain met à la disposition du PAP les locaux équipés et meublés à ses frais. Il assure également le transport et la sécurité des députés.

Mais, ce que je voudrais dire, c'est que les normes internationales IPSAS recommandent à ce que ces contributions soient comptabilisées dans les états financiers du Parlement panafricain, sinon je pense que notre comptabilité sera toujours erronée. Cela, je pense a été relevé par le vérificateur externe.

Donc moi je me demande, je pense qu'il y a peut-être une contradiction. Elle a dit que c'est leur souveraineté, ils ne peuvent pas divulguer. Mais, tant qu'ils ne divulguent pas ces chiffres, je pense que notre comptabilité sera toujours erronée.

Merci.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci.

Oui ! Honorable FANTAMADI ! Vous avez la parole !

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI]** : Merci Monsieur le Président !

**M. LE PRÉSIDENT** : Ah ! Il y a un autre membre, vous avez la parole!

Oui, vous avez la parole !

**HON. SEKOU FANTAMADI TRAORE [MALI]** : Il y a Barbara aussi qui est là bas de l'autre côté !

**M. LE PRESIDENT**: Yes, Barbara, Yes! You have the floor and then Barbara.

**AN HONORABLE MEMBER**:

شكراً السيد الرئيس،

بصفتي مقرر في لجنة الكابا، لدي بعض الإضافات والتوضيحات حول موضوع تقرير هذه اللجنة عساه يكون إضافة بالطبع إلى جانب الرد النهائي الذي يتمثل في رد رئيس اللجنة، وهو المسؤول الأول عن ردود هذه اللجنة،

أريد من النواب الموقرين أن يتفهموا جيداً أولاً، عمل هذه اللجنة، كونها لا تأتي بتقرير من تلقاء نفسها، أي لا يوجد هناك تقرير تقدمه هذه اللجنة من صنع الأعضاء، وإنما تنطلق من قاعدة التقارير التي تصلها من المراجعين الداخليين والمراجعين الخارجيين. وكل ما كان في هذه التقارير هو أرضية التقرير النهائي الذي تصيغه هذه اللجنة أمامكم. وبالتالي، اللجنة تحصل على تقارير من أربعة تقارير أو خمسة وبحجم كبير جداً يتطلب الاطلاع عليها وبعد ذلك يتطلب اللقاء مع الموظفين داخل هذا البرلمان والاستماع إلى ردود الإدارة وأخذ كل هذه الموضوعات بعين الاعتبار، وبالتالي يجب علينا صياغة تقرير يمكن تقديمه في ظرف ساعة، ونحن نتطلع بعمل يكلفنا أحياناً أربعة أيام وخمسة أيام متتالية، وعلينا أن نصيغ من كل هذا تقرير في ظرف ساعتين ويتم نقاشه في ظرف ساعة.

إذا كان النواب يعتقدون أنهم سيحصلون على كل المعلومات والتقارير التي تتعلق بالمراجعة، فعليهم أن يضعوا اليوم كامل لنقاش تقرير الكابا أو يومين على الأقل. وبالتالي، يجب أن نتفهم جيداً العمل الذي نقوم به داخل اللجنة، لأن هناك تقارير أخرى تتعلق بلجان أخرى.

المسألة الثانية، تتعلق بعدم الخلط بين دور عمل الكابا وعمل اللجنة المالية، فكل ما يتعلق بالميزانية والتخطيط هو من عمل لجنة المالية وليس عمل الكابا، و يمكن توجيه الأسئلة إلى تلك اللجنة حول ما يتعلق بالميزانية والتخطيط وتنفيذها وغيرها من الأمور. وكل ما يتعلق بالجوانب الأخرى حول المتابعة ومراجعة عمل هذا البرلمان وموائمة عمل البرلمان مع القواعد والإجراءات المعمول بها داخل البرلمان الأفريقي والاتحاد الأفريقي، و هذا هو تخصص عمل لجنة الكابا.

هناك أيضاً التحدي الأساسي والكبير أمام هذه اللجنة، وهو موضوع تفعيل هذه التوصيات. ليس صعب إعداد التقرير لكن الصعوبة تكمن في (توقف لبعض الوقت ثم اتسأنف الحديث) عفواً، التحدي أماننا هو تنفيذ هذه التوصيات والآلية التي يتم بها متابعة وتنفيذ التوصيات، فهذا هو التحدي الكبير. وبالتالي، نجد دائماً التوصيات نفسها تتكرر. فهناك نسبة 6% فقط من تنفيذ التوصيات، وهذه مشكلة حقيقية أمام عمل لجنتنا.

فيما يتعلق بالمفاهيم غير الواضحة في هذا التقرير، البلد المضيف لا يقدم أموالاً عينية، ليس هناك أموال وعلينا أن نفهم ذلك، فهناك التزامات والعضو الموقر من جنوب أفريقيا وضَّح ذلك بشكل جيد. هناك ميزانية في الواقع، لكنها غير موجودة في البيانات، وبالتالي البرلمان الأفريقي يريد من حكومة البلد المضيف تقديم البيانات حتى تظهر. وبالتالي، ليست هناك أموال حتى لا يفهم أحد فهم خاطيء أن هناك أموال تأتي من جنوب أفريقيا و لا يعرف أحد أين تذهب، هناك علاقات فيما يتعلق بالنقل والمكان والمقر و كل ما يتعلق بهذه الأمور، ولكن كإمكانيات وليست كأموال. فالبرلمان يطالب بأن تظهر هذه الميزانية في البيانات لدى البرلمان، وهذه مشكلة في إطار التنسيق بين الإدارة في البرلمان والحكومة المضيفة، وهذا موضوع تقني يجب حله بطريقة تقنية. فليس من مسؤولية لجنة الكابا متابعة المتجاوزين للعمل، نحن نتطلع إلى تقارير المراجعين الداخليين والخارجيين ونقف على الواقع ونستمع إلى رد الإدارة وإلى رد المكتب وإلى كل هذه الردود، ونصيح من كل هذا تقرير مُجمل حول الوضع داخل هذا البرلمان. لكن علينا أن نأخذ بعين الاعتبار تكامل اللجان، فإذا كان هناك تجاوزات في تقارير المراجعين وفي المراجعة الداخلية، هناك لجنة القواعد والإجراءات التي تمحص في تقرير الكابا، وإذا كانت هناك أمور تتعلق بمخالفة لهذه القواعد، هنا تقوم اللجنة بدورها فيما يتعلق بالتجاوزات أو الموائمة بين القواعد والإجراءات المعمول بها، من حيث هل ما نقوم به يتواءم تماماً مع القواعد والإجراءات المعمول بها داخل هذا البرلمان؟

شكراً السيد الرئيس،

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci beaucoup, choukran.

Je donne la parole à l'Honorable Barbara du Zimbabwe.

*(Murmures dans la salle)*

Monsieur MUTANKA, nous sommes sur la phase des réponses.

**HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]:** Mr. President, we asked them to respond to the issues. Mr. President, I am surprised that the issues that I raised, which are very critical about page 36, the Table that has shown malfeasance—people using moneys that have not been budgeted for—none of them have spoken about it. Is it that what I am saying is a lie or it is the truth? I want them to state it.

I beg you because they are responding, and if they finished and they do not, we will not be able to make headway. This is because CAPA is supposed to bring the issue and even identify who and who are the culprits and what sanctions they have proposed for us to approve. So, please, they should respond to the issues in details.

Thank you very much.

**M. LE PRÉSIDENT:** Honorable Muntaka, prenez votre place.

C'est pour cela que j'ai dit, peut-être que vous vous emportez trop dans cette affaire. Ils sont entrain de faire le tour de table. Si à la fin, quand le président aurait répondu, ils

n'ont pas répondu, vous pouvez rebondir. Suivez quand même ce qu'ils sont entrain de dire. S'ils ne répondent pas après vous pouvez rebondir.

Hein sorry, sorry, thank you !

Barbara...

*(Rires.)*

**HON. BARBARA RWODZI [ZIMBABWE]:** Thank you very much, Hon. President. In my capacity as the Deputy Chairperson for CAPA, I would want to respond to a few issues that have been raised. From the outset, let me also respond to other Members who may have an insinuation to think that CAPA has to identify flaws and gaps, and then give a conclusion to what has to be done or prosecute or take action. I am sure everybody understands that CAPA is an Audit Committee. So we just identify gaps and identify as you have seen it noted down in the tables. To tell you the Plenary what is exactly happening in our organization then as Plenary also and as MPs, we come together and have a conclusion on how to deal with these situations. Recommendations are there from CAPA yes, and if our recommendations are not good enough, you are also there to add and say, why can't we do things this way and that way without thinking or without insinuating that the Report was written in favour of who and who. We are Africans; we need to have love for our African countries and our African people. Let us correct that Hon. MPs.

Number 1 response: - Money from the partners that has not been mentioned in the Report was an issue that was identified by the external auditors, and we also noted that. Like one of my colleagues has mentioned, in the process of compiling this Report, we call the staff and interrogate, examine and ask questions on how these issues are arising and how it has come not to be in the Budget. There are reasons that they give but we are reporting to you to say this is what has happened. It is not like we have figures that we are hiding. That is not the truth because staff are doing their work the way they think they should do it. We are there to tell them that this is wrong; this is not the way it should be done. So money from the partners that was sourced by the institution was not involved in the Budget, yes, and that is wrong and it has to be corrected as we recommended.

Number 2:- We truly have – it is an issue... [Interruption] My colleague who was here raised the issue of staff shortage and that our Committee Clerks have too much work. Yes, it is true we have shortages of the staff but CAPA has also identified that. There is a gap of inefficient staff, hence we have recommended human resources audit first and then we go to the beefing of the staff in the institution. It is very true, there is a shortage of staff but what exactly are we looking for in adding on to the numbers of staff. We want efficient people who come and work in the institution.

I also concur with my colleague from South Africa to say, yes, as South Africa is doing a great job for us; do we have strategic and critical positions that are allocated to the South Africans? Then I also concur with the Hon. who said the job of the Bureau is to ensure work is delivered and efficiently. We also put to task the Bureau about that issue and we told them that they need to go back to the status quo and address those issues as Bureau, us as CAPA when we met with them before, we tabled this Report.

I also allude to the point that Hon. Janet Ong'era has pointed out. Yes, the issue is the elephant in the room and is the issue of the Clerk. We have raised that with the Bureau. That has to be solved and be finished with henceforth so that this organization has a correct and proper CEO that runs the institution since our Bureau is not here full time to be working and to be overseeing the operations of the institution. I thank you and I submit President.

**M. LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup. L'Honorable FANTAMADI.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] :** Merci, Monsieur le Président. Merci chers collègues de vos interventions, de vos questionnements et de vos contributions.

Abdallah a parlé de la présentation générale du budget, le rapport de vérification qui indiquait que le taux global d'utilisation du budget par le Parlement panafricain en 2018 était de 73%. Donc, son questionnement était que c'est un faible taux d'exécution. C'est très exact. Nous sommes tous d'accord et unanimes que cela est exact et nous avons notifié que si et seulement si nous ne changeons pas de paradigme, le COREP l'a dit que nous n'avons pas une grande capacité d'absorption du budget, et c'est pour cela qu'ils réduisent le budget d'année en année. Cela est très clair.

Mais, je l'ai dit, la lancinante question de ce problème n'est ni nous parlementaires, ni le Bureau, parce que l'exécution du budget, c'est du ressort du Secrétaire général.

Bon, alors vous allez dire encore que les dispositions de l'article 17 et de l'article 21, il y a antinomie entre ces deux dispositions. Et nous l'avons épinglé et nous avons demandé à ce qu'on fasse un travail judiciaire pour définir une fois pour toute cette question là et que vraiment on n'en revienne plus. Cela est réel et on l'a dit aussi au COREP.

Par rapport au tableau, c'est un problème d'école. D'autres mettent les crédits en haut et les années à gauche. D'autres, comme ce tableau-là, indiquent. Mais ce tableau est très simple. Je dis seulement ici, vous avez les pourcentages et le budget 2015 avait été de 17 millions 788 mille 440 dollars.

- 2016 c'était de 20 millions
- 2017 c'était de 6 millions
- 2018, 2 millions

Ce sont les chiffres qui sont en haut qui sont les budgets.

Maintenant, plus bas, ce sont les pourcentages et c'est pour donner prochainement que... *[Interruption]*

**M. LE PRÉSIDENT** : Micro !

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI]** : ...un faible taux d'exécution de ces budgets des cinq dernières années.

L'Honorable de Sierra Leone. Oui les fonds mobilisés ne sont pas retenus dans le rapport, je ne vais pas revenir sur cela encore, parce que l'honorable député de la République Sud Africaine a bel et bien répondu et le Président l'a étayé. C'est cela. Mais il y a aussi d'autres partenaires qui viennent avec leurs sous, ils disent effectivement qu'ils ont tant de montant pour l'année, pour le Parlement panafricain. Mais par à-coups, c'est-à-dire lors des formations. Ils ne viennent pas verser directement hein ! Ils viennent avec leurs fonds et le nombre de parlementaires, c'est-à-dire que ce sont des perdiems qui sont payées, alors les viatiques (pauses café, pauses déjeuner etc.) ce sont eux qui gèrent et après ils retournent avec le reste de l'argent.

Donc, quelqu'un qui ne t'a pas donné les ressources, comment tu peux comptabiliser. C'est par rapport à cela que nous intervenons. C'est pour cela qu'on a interpellé ces partenaires que désormais, il faut qu'on se fasse confiance et que ces fonds soient logés au niveau du Parlement panafricain.

Bon, Muntaka, mon frère et ami, lui il va en guerre parce que c'est son tempérament. Mais moi je ne prends pas cela comme vraiment quelqu'un qui veut aller sur le ring de boxe. Ces montants, on n'a rien à cacher. Je l'ai dit plus haut tout de suite que ce n'est ni le Bureau, ni la commission d'audit qui gèrent. C'est le Secrétariat qui a la gestion de ces fonds. Il y a d'autres fonds qu'on n'a pas dits. La pause café à Kigali pour la conférence des femmes a coûté 20.000 dollars. Alors, on ne l'a pas dit. Il y a le matériel de sonorisation qui a coûté 74.000 dollars. Je pense que ces montants sont les montants faramineux. On pouvait à partir même de ces montants, payer le matériel de sonorisation et venir les stocker dans notre magasin. C'est aussi simple que cela.

Mais on ne l'a pas noté parce que notre rapport doit être un rapport succinct. Mais cela ne veut pas dire que ce document, le rapport d'audit externe doit être fait pour exposer certains. Ce n'est pas fait pour protéger certains ou cacher certains aspects. Non, non, nous ne sommes pas dans ça ! Nous sommes tout simplement, parce que si nous devons, le rapport dont il fait allusion fait plus de 200 pages et notre rapport ici en version française c'est 36 pages.

Donc, vous allez convenir avec moi que tout ce que vous voulez qu'on mette, si on doit mettre, peut-être vous-mêmes vous allez dire : ah ce président là, il est trop fastidieux là ! Il veut nous faire lire tout ça !

Dorénavant, si vous voulez que cela soit versé en annexe, on va demander au Secrétariat de verser tous les rapports d'audit externe, interne dans le rapport provisoire de CAPA en attendant d'être adopté pour vous permettre de bien voir que la commission CAPA n'a rien à cacher et ne veut rien cacher. Au contraire nous, nous voulons de la bonne gouvernance. Nous voulons que nous soyons parmi les parlements les plus performants.

Au passage, je salue ici le projet PANEF, parce que les vérifications externes ont félicité cette gestion et je vous dévoile qu'en février 2020 on aura 5 millions d'euros de l'Union européenne pour que les activités du Parlement puissent être des activités. Et pourtant, ces 25 millions qui ont été donnés à l'Union africaine, mais ce n'est pas reluisant là-bas. Il est facile d'accuser l'autre, mais l'autre manche aussi, c'est de faire aussi son autocritique. L'Union africaine n'est pas propre comme vous le pensez. Nous étions là-

bas. Il y a un seul individu qui s'est accaparé de 25 millions sans termes de références. Cela nous a été exposé en plénière de l'Union africaine.

Donc, ne dites pas qu'ici le Parlement panafricain ne fout rien. Mais ne vous sous-estimez pas et ne vous dénigrez pas. Si vous vous dénigrez, alors les autres vont s'amuser de vous. Ce n'est luisant là-bas hein ! Ah oui ! Et nous avons trouvé aussi, c'est peut-être à la mode. On a trouvé là-bas aussi qu'un grand fonctionnaire a été obligé de démissionner pour harcèlement sexuel et cela a été avéré.

Donc, sachons raison garder. Notre maison n'a pas assez de feu. Et le parlementaire aussi doit se montrer percutant comme cela se doit. C'est ça l'énergie du Parlement et c'est ce qui fait la valeur et la beauté du parlementaire.

Honorable MANGA, c'est l'une des commissions peut-être très importantes. Mais moi je ne dirais pas, parce que nous travaillons, tel que nous travaillons d'ailleurs, nous sommes quinze, je m'en vais vous dire cela, on n'a jamais atteint les 15. Le plus souvent si nous sommes en grand nombre c'est 12. Et si nous sommes en grand nombre, c'est 9. Et tout récemment le Parlement a financé le billet aller-retour, mais alors, on était 6. Qu'est-ce que vous allez dire de cela ?

Le président de la Commission développement rural est là, il ne va pas me contredire, lui qui a le nombre le plus élevé, ça fait 30 et quelques. Mais il n'a pas plus de 17 présents à ses séances, on l'a vu dans le rapport du président du PAP. Et toutes les commissions sont comme cela. Quelque part, il faut que nous-mêmes on pointe le doigt accusateur sur nous parlementaires, les commissaires. Il faut qu'on anime vraiment les commissions.

Pourquoi on a réduit le nombre ? C'est en octobre 2015 que la Commission d'Audit et des Comptes Publics a été créée. Et elle a été créée sur la base de trois parlementaires par caucus régional. Donc nous avons cinq caucus. Cela fait trois fois cinq : quinze ( $3 \times 5 = 15$ ). Et c'est ce qui fait les quinze. Si aujourd'hui, la plénière demande de l'augmenter, même si on partait à trente (30), c'est peut-être six ou dix qui vont faire le travail. Dans ce domaine donc, ce n'est pas le nombre, c'est la qualité des hommes qui animent les commissions qui fait la valeur de la commission. A six, on a eu à produire ce rapport et c'est une activité humaine, elle n'est jamais parfaite. On a besoin vraiment du concours de tout un chacun comme l'a dit l'honorable Diallo. Effectivement cela nous

a échappé. C'est tout à fait réel ce que vous venez de dire et nous allons corriger à l'avenir, ces aspects.

Notre frère du Malawi jette la responsabilité. Il dit qu'on n'a pas le droit de signer. C'est le Secrétaire général, je ne sais pas quoi, quoi, quoi ? Ce sont eux qui doivent signer le rapport d'audit. Je suis fier de le signer avec mon rapporteur parce que c'est la synthèse des rapports d'audit. Nous n'inventons pas la roue. Elle existe. C'est à travers les documents produits et aussi notre mandat. C'est notre mandat qui dit que nous devons travailler sur le rapport d'audit interne et des auditeurs externes et aussi travailler sur les recommandations.

Donc, nous faisons la synthèse. Quelqu'un qui fait la synthèse de 300 pages en 36 pages, vous devrez le féliciter. Camarades, je vous en prie !

Donc, nous avons signé. C'est notre document. Ce n'est pas le document de l'auditeur interne. L'auditeur interne, quand il nous envoie son audit, il signe en bas. Quand l'auditeur externe nous envoie son audit, il signe en bas. Quand nous devons vous présenter l'audit, on va signer aussi en lieux et places, après son adoption par la plénière parce que nous sommes dans notre rôle. Le mandat de l'Union africaine qui a créé cette commission comme les dix autres commissions, et les présidents signent. Nous nous devons signer notre rapport. Il faut que cela soit clair dans l'esprit de tout un chacun.

Madame Jeannette a été répondu par Barbara. L'honorable Bweupe Maxas Joël Ng'onga (Zambie) quand il intervenait, moi je n'avais pas de casquette. J'étais entrain de communiquer avec mon cousin. Donc, pratiquement je ne sais pas ce qu'il voulait dire.

Le doyen de l'Angola a fait une contribution, je le remercie, tout comme Bouras Djamel. Eh bien, je m'en vais pour conclure.

Camarades députés du Parlement panafricain, ressaisissons-nous ! Ressaisissons-nous ! Il ne faut pas que les barrières linguistiques, que je sois lusophone, arabophone, anglophone ou francophone, que cela soit un handicap. Nous devons profiter et exploiter ces atouts parce que ce sont les langues du colonisateur. Et je demande encore de la sagesse à tout un chacun.

Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup, Monsieur le Président

*(Applaudissements)*

Oui !

Il y a une motion ?

Y a-t-il une motion ?

**HON. YEREMIA CHIHANA [MALAWI]**: Thank you, Mr. President. I am not satisfied with the response on the Clerk of Parliament. I think, from yesterday, you have consistently raised the issue that he went to the media. For the Clerk of Parliament it is unethical thing, which should have gone to the Rules and Privileges Committee to discipline him. But I am also in receipt from AU of a letter, which reinstated the Clerk of Parliament Mr. Viphya Harawa, but it looks like that decision has not been made. But that decision was made on the 7<sup>th</sup> February 2019. So, I am wondering which rules, in some cases you referring to the rules of AU; in some cases you are not referring to the letter of AU. AU, I think, Angola was responding to the Clerk of Parliament was dismissed on other allegations but that this report should come into this Plenary. Otherwise the Rules and Privileges Committee must submit a report to this House for the Clerk of Parliament on why, up to now, he has not been reinstated, despite the letter from AU recommending that he be reinstated to preserve the image of the Pan-African Parliament. I beg to move and I submit.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI]** : Merci Monsieur le Président !

Je m'en vais vous dire avec humilité, je ne suis pas démagogue, mais dans mon pays, je ne sais pas dans les autres pays comment cela se passe, mais dans mon pays, le Secrétaire général est nommé par le Président de l'institution. Il le relève quand il le veut. Il faut que vraiment on fasse beaucoup attention à cette question. Je le dis, j'ai le sentiment qu'ici parce qu'un tel vient de mon pays ou bien il parle ma langue et je dois m'aligner derrière ! Moi je ne protège pas si c'est mon père, s'il est là, si vraiment il ne fait pas correctement son travail, je vais l'épingler.

Et je le dis à mon frère, JOBE il a le même nom que moi il est Traoré mais en Gambie on l'appelle JOBE et au Sénégal on l'appelle DIOP, ce sont les mêmes. Et nous serons mêmes de la même contrée KITA. Donc, nous savions que les hommes ont migré de

temps en temps. Faisons beaucoup attention, par rapport à la question du secrétaire général, nous avons renvoyé aux articles 17 et 21 pour que vraiment cela soit réglé, mais cette question ne peut pas être le problème de la plénière.

Le Secrétaire général c'est de la discrétion du Président et du Bureau. Que cela soit clair dans l'esprit de tout un chacun. Et personne ne sera au dessus de la loi ! Le Président aussi ne peut pas abuser de ses prérogatives parce que nous sommes là aussi pour alors le pointer du doigt ce qu'il est en train de faire.

Donc, que nous soyons sages, que nous voyons les choses, que nous voyons le verre à moitié vide et à moitié pleine, c'est ce qui fera alors vraiment le bonheur et c'est ce qui fera la grandeur de notre Assemblée. Mais sans cela, si nous partons dans le copinage, si nous partons dans le sectarisme, si nous partons dans le régionalisme, vraiment, bonjour les dégâts.

Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Attendez, on reprend le débat à zéro ?

Point of order?

**HON. SEN. DR. JEAN NEPOMUSCENE SINDIKUBWABO [RWANDA]**: Mr. Speaker and Mr. Chairperson, thank you Sir. Even if I do not really agree with the Chairman, my issue is also about the staff. We were told there are 74 staff here but in Rwanda they were 169. Where did those ones come from? That was not answered. Thank you.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci.

Je peux répondre à cette question.

Je peux répondre. On n'a pas besoin du Président. Je voudrais qu'on soit serein, comme le Président l'a dit. Nous sommes arrivés, le Président a soulevé la question. Le Rwanda avait demandé à fournir le personnel local et cela été dit par le Président de la République et la Présidente de l'Assemblée nationale, mais on a transporté notre personnel local d'ici pour l'amener au Rwanda. Donc, il y avait le personnel. Les 614 mille dont parle l'Honorable Muntaka, c'est ce que la Commission est en train de vérifier, qu'est-ce qui s'était passé ? Je voudrais vous expliquer un peu un certain nombre de choses.

Nous avons dit au Bureau, suivez-moi, que Monsieur Bouras est chargé des finances, mais lorsque vous voyez notre Règlement intérieur qui est clair, je ne sais pas quel article – il faudrait qu'on fasse un séminaire sur nos textes pour qu'on ait la même compréhension – l'article 21, alinéa (e) dit : « *Le Secrétaire général est responsable des questions de comptabilité devant le Parlement* ». Je suis ici, cela fait quinze ans, le Secrétaire général n'ait jamais venu ici répondre des questions de comptabilité. Ça c'est, premièrement.

Deuxièmement, nous sommes tous des gestionnaires. La gestion comptable et financière incombe au gestionnaire. Or ici, dans nos textes, il est clairement dit que le Secrétaire général est comptable.

Je crois que tout ce qu'on va dire ici pour avoir la satisfaction d'une partie de nos collègues, il faut dire que le Président a volé de l'argent ou le Bureau a volé de l'argent. Là ça va étancher la soif. On vous dit qu'on a engagé des dépenses sans informer le Bureau. Informer ! Les 62 personnes sont parties au Rwanda, le Bureau n'était pas informé. La gestion même, comment on gère le budget, voilà un des vice-présidents, on a dit non, non, ce n'est pas dans les textes, il ne doit pas regarder la gestion financière. Quand les auditeurs viennent ici, vous serez surpris, les auditeurs ne m'ont jamais posé une question en matière de gestion financière. Ils s'adressent aux personnes auxquelles ils envoient de l'argent.

Qu'est-ce que vous voulez tourner ? Dites donc que le Président a volé, c'est pour cela que les Chefs d'États ont fait un audit pour voir, puisque d'aucuns parlent aujourd'hui très passionnés.

Je voudrais prendre mon collègue Muntaka à témoin. Que quelqu'un se lève et qu'il dise aux médias Muntaka est voleur, ça pouvait s'arrêter ici. L'affaire est arrivée au niveau des Chefs d'États et j'ai vu comment ceux-ci ont pris cette affaire au sérieux. Ils ont commis un audit international. Malheureusement, l'audit est venu ici, les auditeurs sont venus, ils n'ont rien vu. Si vous voulez, on peut vous donner le rapport d'audit, c'est toujours le problème des procédures, puis ils sont adressés à l'Administration. Les auditeurs m'ont posé trois questions.

Première question : il y a combien de comptes au Parlement panafricain ? J'ai leur ai dit que je ne connais pas.

Qui signe les chèques ? J'ai dit que je ne signe pas de chèque.

Quand on envoie l'argent, est-ce que vous êtes au courant ? J'ai dit non.

On a réquisitionné les banques. On n'a pas trouvé ma signature. Les auditeurs m'ont laissé.

Donc, ce que vous cherchez, c'est d'entendre que le Bureau a pris de l'argent, Nkodo a pris de l'argent. Vraiment, ce n'est pas possible ! Ce n'est pas possible !

Et pour le Secrétaire général, je voudrais quand même dire que nous sommes tous des responsables. On te donne quelqu'un que tu dois superviser et cette personne se fout de toi. Parce que ce que l'Honorable Van Dunem a dit, c'est la réalité. Je ne peux pas recruter quelqu'un. Je ne peux pas sanctionner. Le droit de sanction vient de l'Union africaine. Mais on dit – revisitons nos textes – vous ne pouvez pas dire quelque chose et son contraire. On dit que le Président est le supérieur hiérarchique du Secrétaire général. Après quand un autre secrétaire général arrive, on dit non, non, vous ne pouvez pas me noter. Je ne sais pas, il faut revoir nos textes. Ce n'est qu'à ce haut niveau des textes, si nous harmonisons nos textes, enlever même le Bureau complètement parce qu'à l'heure actuelle le Bureau est hors jeu de la gestion financière et comptable du Président. Je reçois ce que le Secrétaire général a décidé de me donner. Quand je vais en mission avec qui que ce soit ici, on a les mêmes frais de mission. Qu'on emmène la liste, le Président n'a jamais eu un dollar de plus qu'un membre du staff, un député et moi-même. On a le même montant des frais de mission.

Donc, dites que le Président a volé, c'est facile mais la preuve est déjà est là, le rapport des vérificateurs, de l'audit international a prouvé que le Président n'a pas pris de l'argent, que le Président n'est pas gestionnaire.

Donc, si c'est cela que vous voulez, je vous le concède, si on peut avancer.

**HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]:** Thank you, Mr. President.

**AN HONORABLE MEMBER:** Point of order, Mr. President!

**M. LE PRÉSIDENT :** Monsieur Muntaka, il y a une motion d'ordre derrière vous. There is somebody behind you who wants to move a motion.

**AN HONOURABLE MEMBER:** Mr. President, a point of order, please!

Mr. President, may I ask the members of the Committee on Rules, that as soon as we adjourn from here, we should meet and jot down all these concerns that were raised by this House in order that the issues would not be referred to this Committee. I submit that we have to meet and iron out everything that concerns the Committee on Rules.

I submit.

**M. LE PRÉSIDENT :** Motion ? La dernière motion de MUNTAKA, on finit !

MUNTAKA, votre motion, si c'est une motion.

**HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]:** Mr. President, what I am saying is that the Chairman of CAPA has done well, but he himself alluded to a fact that there was no malfeasance they did not report. You cannot have an Audit Committee that will leave even a bit of malfeasance that you find in the Audit Report not brought before the House. Now that you say the Bureau has not done anything wrong, we want to find out all this money because Mr. President, when I make my quick additions, the total malfeasance in 2018 external audit alone was close to US\$30 million. That alone can facilitate a lot of the Committee work. Now that you said you are now a Standing Officer who does not sign a cheque, but our CAPA should bring out who, for example the item that is said has got \$77,000. Who got it? Did you get a counter invoice to see the actual price? What did you recommend? That price, is it to refund money? Who paid water and electricity bills when South Africa is paying all the bills? Why did that happen? Who paid for transport - US\$45 000 when South Africa is providing transport? Who authorised that a consultant be picked when we did not budget for that? That is why we want to find the Report. So, I want to beg this Plenary, we have to let CAPA go back to finish their work.

Lastly Mr. President, they were asking, I have said it and another Member said it. We are not talking about Mr. Jobe but we are talking about Mr. Harawa. [Interruption]. I believe I have pronounced his name well. As you are aware, Mr. President, anyway you have made a decision and I have asked you to reinstate the man. If we can't, we should pay him his money. We expect them to provide all those detailed pieces of

information so that all of us are in the know because what you have done will still leave the issue of Mr. Harawa hanging. We will leave here and we do not know what decision all of us have collectively taken because they are saying we either reinstate him or he will be reassigned but we want to pay him all his money from the day he left. All those of us who are here and I am sure CAPA saw this latest. Let us just conclude so that we do not come back to it again. That is all we are saying. If they do not have enough time, Mr. President, I will want to come under Rule 56 that calls for vote. That is what I am saying we should vote on this. It is simple. If the majority votes, yes simply by hand, standing up and you count. If the majority says they want the Report to go this way – fine. If we say no, all of us who believe that it should be No, so that it goes back to CAPA, it goes back to them for them to do some more work and come back in as much as we do not control this matter.

Thank you very much.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je soumetts le rapport de CAPA, à la plénière.

*(Applaudissements de la plénière)*

Adopté.

**AN HONORABLE MEMBER**: Point of order.

**M. LE PRÉSIDENT** : On a déjà adopté le rapport. Le point d'ordre, c'est sur quel sujet? Madam Chair, I want to know your point of order is according to what? You only have to adopt the report, what do you want to say?

**AN HONORABLE MEMBER**: My point of order is about the status of the Clerk of Parliament.

**MR. PRESIDENT**: The report has been adopted. You cannot open the debate. Let me tell you if you want and we will meet. In this report, I see that they say that they start to raise the issue of Harawa. Please, come to my office and meet with me.

**AN HONORABLE MEMBER**: But Mr. President, I rose before you put to the House the adoption of the report, because I was following up on what was raised by my colleague Hon. Mutanka regarding the issue of the status of the Clerk. Mr. President. I just wanted to remind the House that during the last Assembly, I raised the very same issue of the directive from the AU about the reinstatement of the Clerk of Parliament. And the honourable President's response to my request was that he was scheduled to meet the

Clerk at 12:00 noon of the same day that I was raising the matter in the House. So, I would like the honourable President, to give an update to this honourable House as to what transpired in the meeting between himself, the Bureau and the Clerk of Parliament. That is what we wanted to know as this House. Thank you.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci beaucoup, ça ne remet pas en cause qu'on a adopté le rapport, mais je peux vous éclairer.

On a rencontré Monsieur HARAWA trois fois déjà. A ce jour on a payé à Monsieur HARAWA l'équivalent de ses droits de séparation. Il a perçu cet argent et dans les comptes du Parlement panafricain Monsieur HARAWA reste redevable de la somme de trente huit mille dollars.

On avait opté pour un arrangement à l'amiable, séparation, parce que le problème qui se posait quand l'Union africaine a pris la décision, l'Union Africaine ne s'était pas rendue compte que le lien contractuel qu'il y avait entre le Parlement panafricain et l'Union africaine de Monsieur HARAWA était bloqué, était rompu. Donc on était en train de chercher une solution, je crois qu'on devrait se réunir depuis dimanche, mais malheureusement le chargé des ressources humaines et le conseiller juridique n'étaient pas là parce qu'au dernier moment, quand Monsieur HARAWA avait reçu l'argent, il a renoncé à la séparation à l'amiable. Il a amené d'autres arguments et nous avons demandé aux conseillers juridiques de nous éclairer, nous allons nous réunir.

Mais que Monsieur HARAWA vous dise qu'à ce jour si on devait se séparer de lui il a déjà touché ce qui lui était de droit. Voilà la réponse. Il reste maintenant les dernières questions pratiques si on va tomber d'accord. Si maintenant, comme il a renoncé au règlement à l'amiable, il va apporter d'autres éléments, on va toujours examiner.

Mais moi, en tant que chef d'organe, je ne trouve pas, peut-être l'Union Africaine peut l'affecter parce que ça aussi tu n'a plus le contrôle d'un personnel, comment tu vas l'affecter ? Il n'avait plus de contrat, il avait refusé le contrat ! Le contrat de HARAWA était de trois ans assorti de deux clauses :

Première clause : il fallait faire douze mois et à la fin de ces douze mois, son chef hiérarchique, c'est ça que je dis ? Il faut qu'on revoie nos textes. On dit son supérieur hiérarchique devait l'évaluer. Maintenant j'entends quelqu'un dire il fallait amener la question à la plénière. Evacuons d'abord cette éventualité où on demande que c'est

son chef hiérarchique qui le nomme. Et moi en tant que son chef hiérarchique, je l'ai évalué et je lui ai dit je n'ai pas perçu ta performance et je te donne encore six mois. J'étais toujours dans le contrat. Parce qu'on dit si au bout de douze mois tu n'as pas donné satisfaction, je te donne encore six mois pour voir. Et je n'ai pas donné seulement à Monsieur Harawa, chers collègues, j'ai donné à Monsieur HARAWA et à Monsieur GHALI, les deux contrats de six mois. Monsieur Ghali a signé son contrat et j'aimerais vous voir à ma place, Monsieur HARAWA a déchiré le contrat ! Donc on avait plus de lien contractuel !

Donc pour le moment, quand on aura rencontré Monsieur HARAWA avec le Bureau, je vous dirais, voilà la réponse que je veux dire.

Merci chers collègues.

Le deuxième point inscrit à l'ordre du jour Monsieur le Secrétaire général !

**M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** : Le deuxième point inscrit à l'ordre du jour après la présentation et débats sur le rapport du séminaire sur la gestion de la dette et la lutte contre la corruption... [Interruption]

**M. LE PRÉSIDENT** : Honorable Fantamadi, vous avez la parole.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'AUDIT ET DES COMPTES PUBLICS (CAPA)]** : Merci, Monsieur le Président.

Rapport du Séminaire sur la gestion des dettes et la lutte contre la corruption en Afrique à l'intention de la commission permanente de l'Audit et des comptes publics et de la commission permanente des Affaires monétaires et financières du Parlement panafricain, séminaire effectué à Midrand, le 06 mars 2019, normalement, qu'on devrait présenter à la session du mois de mai.

### **Introduction.**

Le Parlement panafricain a organisé un séminaire sur la gestion des dettes et la lutte contre la corruption à l'intention des membres de la commission permanente de l'audit et des comptes publics et des membres de la commission permanente des affaires monétaires et financières du Parlement panafricain, le 06 mars 2019, lors de la session des commissions permanentes de mars.

Outre les membres des deux commissions permanentes et du secrétariat du Parlement panafricain, des représentants de la GIZ, de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle anglophones, (AFROSAI-e), de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle, (AFROSAI), de l'Organisation africaine des comptes publics ont assisté au séminaire, Comités AFROPAC, Réseau des parlementaires africains contre la corruption, (APNAC), Forum africain et Réseau sur la dette et le développement, (AFRODAD), Forum africain sur l'administration des impôts, (ATAF), et conseiller consultatif de l'Union africaine sur la corruption, (AUABC).

Les parties prenantes se sont relayées pour donner des messages d'encouragement sur la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites face à la hausse de la dette souveraine en Afrique.

Si les emprunts extérieurs restent une source de financement crédible pour les gouvernements qui connaissent un déficit budgétaire, leur mauvaise utilisation et leur mauvaise gestion ont provoqué une crise de la dette souveraine en Afrique, la plupart des États africains étaient en train de sombrer dans une grave crise de la dette car nombre d'entre eux ont dépassé le taux de 50% du PIB recommandé par la Banque mondiale.

En effet, les maigres recettes en devises auxquels s'ajoute la faiblesse des services ont fait, que la plupart de gouvernements, sont soit confrontés à des difficultés de remboursement soit ont vu une part considérable de leurs revenus être consacrée au service de la dette au détriment des services sociaux et des secteurs productifs de l'économie.

De plus en plus, la tendance est passée des emprunts auprès des créanciers multilatéraux traditionnels aux emprunts auprès des banques commerciales et d'institutions financières privées et celles-ci ne veulent plus appliquer les stratégies d'allègement de la dette mise en œuvre par les agences multilatérales lors de la précédente crise sur le continent.

C'est dans ce contexte que le Parlement panafricain, en collaboration avec des partenaires du développement et d'autres institutions de contrôle, a participé au séminaire sur la gestion des dettes et la lutte contre la corruption en vue de porter le

débat au niveau des chefs d'États et de gouvernements de l'Union africaine dans le souci de trouver une solution durable aux problèmes du continent.

Avec ces défis, la réalisation de l'agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs du développement durable, (ODD), restent une illusion.

### **Les objectifs du séminaire.**

Le séminaire a permis aux membres du Parlement panafricain de comprendre :

- le paysage actuel de la dette souveraine en Afrique,
- les mécanismes et stratégies efficaces de gestion de la dette en Afrique,
- le rôle de surveillance des parlementaires de la lutte contre la corruption grâce au suivi des flux financiers illicites et à la responsabilisation accrue des Etats dans la gestion de leurs budgets ;
- les conséquences des exonérations excessives d'impôt et la nécessité d'impliquer la commission d'audit et des comptes publics et de la CMFA, autrement dit de la commission monétaire et financière dans leur surveillance.
- le rôle de surveillance actif et proactif que doivent jouer les parlementaires dans le financement de la dette et du déficit par les gouvernements.

Donc, je vous ferai l'économie, des allocutions prononcées successivement par quatre à cinq personnes dont mon très cher Président du Soudan.

### **Exposés présentés au séminaire.**

La première séance « Transparence : Réponses des parlementaires à la lutte contre la corruption ». Ce débat a été animé par Fabrice FIFONSI, Directeur exécutif d'APNAC.

Pour que dans chaque pays des instruments internationaux, régionaux tels que la Convention des Nations unies contre la corruption et la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption trouvent leur expression il faut qu'ils soient signés, ratifiés et transposés dans les législations nationales. Il a été jugé nécessaire, vu les ressources considérables consacrées à l'achat des biens et des services, de disposer des lois sur les achats pour garantir la compétitivité et l'efficacité des appels d'offres.

Le Directeur exécutif d'APNAC a également insisté sur la nécessité pour le Parlement d'adopter des lois régissant la gestion des finances publiques, la réclamation des patrimoines des agents publics, le droit à l'information et à la liberté d'expression. Il a

réitéré le besoin de renforcer le Bureau des ISC et de garantir leur pleine indépendance.

En séance 3, « L'évolution du paysage de la dette souveraine en Afrique et effets du flux financier illicite ». Cela a été exposé par Emmanuel d'AFROSAI.

Donc, tour à tour ces différentes organisations qui animaient ce séminaire concernant la dette et les flux financiers illicites ont fait leur animation et un discours de clôture a été prononcé par le 4<sup>ème</sup> vice-président, Chief CHARUMBIRA, qui a cadré les choses dans leur dimension.

Dans le cadre de leur rôle, je disais, de surveillance, les parlementaires devraient également surveiller les activités des institutions anti-corruption et veiller à ce qu'elles s'acquittent efficacement de leurs tâches, il a lancé un appel aux experts des différentes institutions pour qu'on convoque une réunion de suivi lors de la session de mai afin de tracer la voie à suivre et de proposer des actions concrètes pour lutter contre la corruption.

Et le séminaire s'est terminé par des projets de recommandations qui, à n'en pas douter, l'auguste assemblée, la plénière du Parlement panafricain, aura l'amabilité, de l'accepter.

**Projet de recommandation sur la gestion des dettes et la lutte contre la corruption en Afrique.**

Le Parlement panafricain,

Considérant l'article 17 de l'Acte constitutif de l'Union africaine relatif à la création du Parlement panafricain en vue d'assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent,

Considérant également l'article 3 du Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine relatif au Parlement panafricain et l'article 4, alinéa a, du Règlement intérieur qui habilite le Parlement panafricain à faciliter la mise en œuvre effective des politiques, des objectifs et programmes de l'Union et à superviser leur mise en œuvre effective par les divers organes de l'Union.

Donc, ça ce sont des dispositions qui sont consignées là, nos différents documents.

Je vais directement à l'essentiel.

Recommande ce qui suit,

**I. *aux Etats membres de l'Union africaine,***

1. de prendre des mesures urgentes et décisives en vue de la ratification universelle de la transposition dans leurs législations respectives les Traités suivants de l'Union africaine relatifs à la lutte contre la corruption :
  - i. la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption,
  - ii. la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance,
  - iii. le Protocole à l'Acte constitutif de l'Union africaine relatif au Parlement panafricain,
  - iv. le Protocole sur les amendements au Protocole relatif au Statut de la Cour africaine de justice et des droits de l'homme,
2. de mettre en place des mécanismes et des stratégies efficaces qui contribueront à la gestion et à la réduction de l'endettement en Afrique, notamment en garantissant la transparence et la participation des citoyens au processus conduisant à la contraction des dettes souveraines,
3. renforcer et responsabiliser toutes les institutions nationales impliquées dans la lutte contre la corruption, en particulier la commission permanente de l'audit et des comptes publics, la commission permanente des affaires monétaires et financières, les agences nationales de lutte contre la corruption, les institutions d'audit et le système judiciaire,

**II. *aux parlements nationaux et régionaux africains,***

1. de jouer efficacement leurs rôles législatif, représentatif et de surveillance afin d'assurer une gestion saine de la dette souveraine et de rompre le cycle de la corruption, en particulier par le suivi et la surveillance en temps voulu des partenariats publics et privés de l'audit et de la dette souveraine, de la corruption, des recettes, des marchés et des activités illégales,
2. de s'acquitter efficacement en tant que principaux piliers de la démocratie et de la bonne gouvernance de leur mandat législatif afin de formuler ou réviser les politiques, les législations nationales relatives à la lutte contre la corruption, notamment en appliquant la loi de confiscation des biens sans condamnation et en

transférant la charge de la preuve du plaignant au défenseur dans les affaires de corruption et des flux financiers illicites,

3. de veiller à ce que les agences et les institutions nationales de lutte contre la corruption des États membres disposent des ressources suffisantes pour assurer leur indépendance et leur efficacité,
4. de jouer un rôle actif et proactif de surveillance du financement par les gouvernements de la dette et du déficit ainsi que les dépenses fiscales excessives,
5. de soutenir et promouvoir le rôle des réseaux parlementaires anti-corruption, des médias et de la société civile dans la promotion d'une culture de la transparence, de la probité et de la responsabilité ainsi que dans la prévention des flux financiers illicites et des dettes odieuses,
6. d'établir des réseaux ou de créer des agences et des parlementaires contre la corruption, notamment en mettant en place des antennes nationales, des réseaux contre la corruption des parlementaires africains, APNAF, cela leur permettra de s'attaquer aux problèmes de la corruption pour garantir le respect des normes élevées dans leurs Etats et du continent.

Fait à Midrand, le 06 mars 2019,

La Commission.

Et il y a un autre **projet de résolution sur la gestion des dettes et la lutte contre la corruption en Afrique**. Donc, je fais l'économie des considérant et des rappelant. Je vais directement.

Décide de ce qui suit,

- I. Promouvoir la ratification universelle, la transposition dans les législations nationales et la mise en œuvre des Traités suivants de l'Union africaine relatifs à la lutte contre la corruption :
  1. la Convention de l'Union africaine sur les préventions. Donc, tout cela est pris en compte dans l'autre,
- II. Coopérer avec les parlements nationaux et régionaux africains afin qu'ils remplissent pleinement leur mandat législatif qui constitue à formuler ou à réviser les politiques et législations nationales relatives à la lutte contre la corruption, notamment en appliquant la loi de confiscation des biens sans condamnation en

transférant la charge de la preuve du plaignant au défenseur dans les affaires de corruption et des flux financiers illicites,

- III. Coopérer également avec les parlements nationaux et régionaux africains afin qu'ils jouent efficacement leur rôle législatif, représentatif et de surveillance pour assurer une gestion saine de la dette souveraine et rompre le cycle de la corruption, en particulier par le suivi et la surveillance en temps voulu des partenariats publics et privés, de l'audit et de la dette souveraine nationale, des flux financiers, des recettes et des marchés,
- IV. Plaider auprès des organes de décision de l'Union africaine pour la mise en place ou le renforcement, le cas échéant, des mécanismes et stratégies nationaux et continentaux de gestion efficace et de réduction de l'endettement en Afrique, y compris la promotion de la reddition des comptes, la transparence et la participation des citoyens au processus conduisant à la contraction des dettes souveraines,
- V. Plaider auprès des organes de décision de l'Union africaine et des États membres en faveur du renforcement du mandat, de l'indépendance et de l'autonomisation de toutes les institutions nationales et continentales œuvrant dans la lutte contre la corruption, en particulier la commission permanente de l'audit et des comptes publics, la commission permanente des affaires monétaires et financières, les agences nationales de lutte contre la corruption et les institutions d'audit et le système judiciaire,
- VI. Soutenir et promouvoir le rôle des réseaux parlementaires anti-corruption des citoyens, des médias et de la société civile dans la promotion d'une culture de la transparence, de la probité et de la responsabilisation ainsi que la prévention des flux financiers illicites et des dettes odieuses,
- VII. Collaborer avec les partenaires intéressés en vue de l'harmonisation des lois et normes nationales en matière de gestion de la dette et de lutte contre la corruption, notamment par l'élaboration, l'adoption et la proposition des lois-types continentales, l'accord-type de double imposition et autres normes sectorielles d'utilisation d'adaptation ou d'adoption par les États membres de l'Union africaine,
- VIII. Créer une alliance du Parlement panafricain pour la gestion des dettes et la lutte contre la corruption, (PAPA-DMAC), afin de traiter et d'inscrire durablement la

question de la gestion de la dette et de la corruption à l'ordre du jour des plus hautes instances politiques législatives de l'Afrique. Cette structure sera organisée et régie par de la manière suivante :

- i. tous les membres de la commission permanente des affaires monétaires et financières, de la commission permanente de l'audit et des comptes publics et de la commission permanente des affaires juridiques et des droits de l'homme sont membres de PAPA-DMAC et tout membre, intéressé à faire avancer la cause de la gestion de la dette et de la lutte contre la corruption en Afrique, peut participer aux activités de PAPA-DMAC,
- ii. PAPA-DMAC aura un comité exécutif composé des présidents des commissions permanentes mentionnés à l'alinéa 1 et sera placé sous la direction d'un membre du Bureau du Parlement panafricain,
- iii. l'organisation et le fonctionnement de la PAPA-DMAC sont régis conformément aux dispositions pertinentes applicables à toutes les commissions permanentes au Parlement panafricain.

9 - exprime sa gratitude à AFROPAC, AFROSAI, APNAC, ATAF, AU-ABC et au FMI pour le soutien et l'assistance technique qu'ils ne cessent d'apporter au Parlement panafricain et exprime sa volonté de formaliser et de renforcer les partenariats stratégiques existants et potentiels, en vue d'accroître l'appui technique et financier à ses activités visant à rompre le cycle de la corruption en Afrique.

Fait à Midrand, le 06 mars 2019.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci Monsieur le Président.

J'ai devant moi une liste de seize intervenants. Le premier inscrit sur ma liste est l'Honorable Bissiri Joseph Sirima du Burkina Faso.

*(Silence dans la salle)*

Le deuxième, c'est l'Honorable Abdellatif Abdouh du Maroc.

*(Silence dans la salle)*

Le troisième, c'est l'Honorable Mohammed-Mubarak Muntaka du Ghana.

*(Silence dans la salle)*

Le quatrième c'est Honorable Koné Aboubacar Sidiki de Côte d'Ivoire.

Non, il est là !

Honorable Sidiki Koné de Côte d'Ivoire, vous avez la parole !

C'est l'Honorable Aboubacar Sidiki Koné !

**HON. ABOUBACAR SIDIKI KONÉ [CÔTE D'IVOIRE] :** Je passe !

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci beaucoup !

Je donne la parole à l'honorable Juan Roku Enumbie de la Guinée équatoriale.

**HON. JUAN ROKU ENUMBIE [EQUATORIAL GUINEA]:** Muchas gracias Señor Presidente, espero que hayan la traducción. Muy bien, muchas gracias.

En primer lugar voy a felicitar al honorable Pati Mary, pero también recordarle que en esta cámara también estamos nosotros que somos de Guinea Ecuatorial, que hablamos español, porque usted cuando ha nombrado los idiomas que pueden a ver aquí, desde la colonia, usted no ha nombrado que hay aquí algunos que hablan el español. También, le voy decir que desde nuestro país hemos solicitado, tenemos un protocolo firmado con los jefes de Estados, que esperamos, que se firme en todos los Estados para que el español sea un idioma oficial en la Unión Africana. Eso es lo que pedimos a todos para que esto sea reconocido. Pues para este caso, que es el caso de esta Comisión, que es la Comisión con muchos problemas en este PAP, en este Parlamento Panafricano. La verdad es un tema que tenemos profundizar; como dice el Presidente, todos tenemos que arreglarlo desde nuestros estatutos; porque si los estatutos no están

bien, y aquí tampoco podemos hacer un buen trabajo, solo vamos buscar culpables, cuando verdaderamente no son los culpables, porque si a uno le gusta una cosa y no le gusta al otro, eso nada tiene ver en este Parlamento. Este Parlamento nos une a todos para que cuando salgamos de aquí regresemos a nuestros países satisfechos de haber hecho un buen trabajo. Eso es lo que un poquito quería decir por encima, y un poco para las Comisiones decirles cuales son las medidas que hayan tomado; las medidas anticorrupción, aquí en esta institución dentro del PAP para empezar; en segundo

lugar, es difícil que esta Comisión pueda trabajar, porque la verdad, hemos visto su trabajo en la última Secesión, que fue un trabajo difícil que tuvieron; no pudimos aprobar este documento. Pero esta vez vamos a tener que ponernos en la piel de ellos, porque ellos trabajan duramente para que estos presupuestos, estas medidas puedan salir adelante; porque la Comisión Económica que es la que manejan ellos, es la mas difícil, porque la Secretaria General trabaja por su parte, resuelve fondos que ellos no tienen conocimiento. La Republica Sudafricana también, mete dinero en el PAP, tampoco ellos tienen conocimientos, entonces, no sabríamos como es el presupuesto, va ser un presupuesto normal como de otros Parlamentos de donde venimos nosotros, porque no funciona igual, como de donde venimos nosotros; no vamos mirar estos son anglófonos, francófonos, o estos españoles , o arabofonos; vamos todos trabajar para que África tenga lo queremos todos, una mejor África para todos; es una la única cosa que les voy pedir, porque esta Comisión, yo si la felicito. Muchas gracias Señor Presidente.

**MR. PRESIDENT:** Thank you very much.

I now want to give the floor to Hon. Bala Ibn Na'allah from Nigeria. Hon Bala is not in the Chamber.

Now, let me give the floor to Hon. Prof. Morris Ogenga-Latigo from Uganda. The Hon Prof. is not in the Chamber.

Now, let me give the floor to Hon. Toussaint Manga from Senegal. He is not in the Chamber.

I will now give the floor to Hon. Sidia Sama Jatta from the Gambia.

**HON. SIDIA SAMA JATTA [THE GAMBIA]:** Thank you Mr. President, I think you are going to give me more time since the other two Members are not in the House. So give me more time. For me, I begin by thanking the President of CAPA and his colleagues. They have dealt with two things which are two cancers plaguing the development within the African continent, debt and corruption. And I will begin by disagreeing with the person who asserted that whether developing or developed, no country could manage its affairs without debt. I totally disagree with it. There are examples of countries in the world which have developed without taking any debt. Before 1949, China was considered to be the sleeping giant of the world, the most backward country in the

world. By 1939 they established what they call the Bamboo Curtain. They closed China from the world, and the Chinese used its intellect. The Chinese used their resources to develop China from 1949 up to 1970. United States created Taiwan as a buffer against Communism and they admitted it into the United Nations. Up to 1970 China was not a member of the United Nations. But by 1970 they forced the world to accept the authority of China, and China became a member of the United Nations because of what they did behind their bamboo curtain. They developed without a single '*butut*' being borrowed from anywhere. It is not true that countries cannot develop without debt, it is not true. Debt is what is killing us. You take a loan everywhere with a grace period of ten years; but before ten years the moment you will sign and ratify the debt you start paying interest. For ten years you will be paying interest, by the time you are through ten years, you would have finished paying the debt. How can we develop in those circumstances?

Mr. President, it was in 1985 that IMF and the World Bank introduced their so-called Structural Adjustment Programs in our countries. My country was one of them. How can we say you are developing your country, you are helping an economy to develop by first, at one-go in one of the granary factory 300 or so workers were laid off? That factory itself was divested; another fishing company which was governmental was divested. A sawmill for wood was divested. These were the institutions which are delivering revenue for the government in the country. And if you divest them it means that the money that you are getting from your divesture is what you are going to use to pay loan. It is not going to be invested in to the economy. It is used for paying loans. So from 1985 to 2019 the Gambia is still pottering. We have gone nowhere and we cannot go nowhere because we don't have the means to go anywhere. The money that we needed to develop even the one we are using to pay debt and the economy is debilitated it is not generating revenue, it is not generating employment. How can you develop in these circumstances?

Take any country in Africa. We are rich. They have all resources you cannot imagine, but why are they not developed? The question is who will ask the question? South Korea and some countries in West Africa earn independence at the same time. South Korea has developed but our countries in West Africa have not developed. Why? Let's ask ourselves the question? Why have we not developed? And we have resources.

Take anyone of them there. They have diamonds; they have bauxite; they have all these things but they are still backward but South Korea is developed. What is the question? I think we have to begin to look at ourselves again. The problem in the continent, Mr. President, is that we inherited economies which were designed to serve the colonial masters' economies. My country must transfer into producing groundnuts, and we produce groundnuts raw, and since we don't determine the price alone, we sell them cheap to them. They take them away, transform them into oil, into soap, into margarine butter and all the rest and bring back to us and sell it back to us expensively. When we sell, we lose. When we buy back, we lose. How can we develop? This is not possible.

Mr. President now we are talking about Africa Free Trade Zone. I said the other day, for me, it is a joke. What are we going to take there? We import from Europe and then take it there? We are not manufacturing anything here to be taking there. What are we going to take there? We are going to help promote European economies because we import all those materials and we go to a so-called African Free Trade Zone. That is the reality. Mr. President, we have work to do.

'*Wallahi*', you are talking about cutting each other's throat here about positions? Hey, what have we done to immortalize the memories of the founding fathers of the African Union? We are killing their memories. We come here, we shout at one another about things which are irrelevant and we leave issues back. This continent is totally under poverty, under everything negative. And this Parliament should be the symbol of African Unity. Here we are manifesting this Parliament to be the symbol of disunity. All the problems which were buried in 1963 in Addis, 26 May, are coming up again. They are all coming up again. Francophone and Anglophones, are you independent? You come here, you speak in borrowed languages, even understand those languages, we are representing people, even understand anything and we say that we represent African People. It is not true. You are not representing anybody when you speak your French here, I speak my English, he speaks his Portuguese, and she speaks Kiswahili or whatever, Spanish. The African people don't understand a word of what we are saying here. And we claim to represent them here. It is a lie.

**MR. PRESIDENT:** Thank you very much Hon. Jatta. Now, I want to give the floor to Hon. Janet Ong'era from Kenya.

**HON. JANET ONG'ERA [KENYA]:** Mr. President, I pass.

**MR. PRESIDENT:** Thank you very much. I want to give the floor to Hon Mediatrice Izabiliza from Rwanda.

**HON. MARIE MEDIATRICE IZABILIZA [RWANDA]:** Merci, Monsieur le Président. Vous m'avez inscrite sur la liste du premier rapport. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup. Je passe la parole à l'honorable Jude Njomo du Kenya.

*(Silence dans la salle)*

Je passe la parole à l'honorable Yempabou Jaques du Bénin.

*(Silence dans la salle)*

Je passe la parole à l'honorable Ignatienne Nyirarukundo du Rwanda.

**HON. IGNATIENNE NYIRARUKUNDO [RWANDA] :** Je vous remercie Monsieur le Président, je vais demander la parole pour le rapport de la commission.

Je vous remercie !

**M. LE PRÉSIDENT:** Merci beaucoup, cher collègue. L'honorable Abdoullahi Ibrahim Ali du Kenya.

*(Silence dans la sale)*

Honorable Safia Elmi Djibril de Djibouti.

**HON. SAFIA ELMI DJIBRIL [DJIBOUTI] :** Merci, Monsieur le Président.

Moi je me suis trompée. Je voulais m'inscrire pour le premier rapport. Je voulais faire une recommandation. Donc, je vous fais l'économie de mon intervention.

**M. LE PRÉSIDENT :** Merci beaucoup.

Monsieur le président de la commission, est-ce que vous avez des éléments de réponse ? Y a-t-il eu quelques questions que vous avez retenues ? Vous avez la parole.

**HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] :** Merci, Monsieur le Président. Merci, Monsieur YAN. C'est lui qui a posé cette question. Quelles sont les mesures prises pour l'anti-corruption ?

S'il voit dans la partie recommandations, nous avons demandé au niveau régional, au niveau national et continental, les parlementaires que nous sommes, c'est nous qui

avons ce devoir. C'est nous qui avons le devoir de contrôle. C'est nous qui avons le devoir de surveillance et il faut qu'on se passe des égos. Il faut qu'on cesse d'être partisans des gouvernants qui font de la mauvaise gestion, même s'ils sont de notre parti, nous devons les dénoncer. C'est cela le mot fort, le mot clé. On n'invente pas la roue. Chacun doit jouer sa partition. L'Assemblée a pour mission, le contrôle et la surveillance. L'Exécutif a pour mission d'exécuter. Même si vous êtes de la majorité, il faut pointer du doigt ce qui ne va pas. Et c'est la seule condition pour que le peuple puisse respirer, pour que le peuple puisse ne plus aller à l'aventure. Mais tant qu'on n'arrive pas à nos fondamentaux, le continent africain n'ira nulle part.

Merci mon frère Jatta, « *I ni tié* » (*langue bambara signifiant merci*). C'est cela le malinké. C'est ça l'héritier de Soundjata KEITA. C'est ça, dans le temps, je l'ai dit ici en 1236, Soundjata KEITA a créé la première constitution africaine. Elle n'était pas européenne, elle n'était pas américaine et qui régissait la société de façon juste et il nous rappelle ces faits. Il nous rappelle aussi les moments forts de la création de l'Union africaine ; ses pairs fondateurs pleurent aujourd'hui dans leurs tombes quand on les réveille pour leur montrer notre continent. Je ne désespère pas. Je pense qu'il y aura un sursaut de chacun de nous, pour transcender ces barrières linguistiques, pour comme je l'ai toujours dit, parler d'une seule voix pour une seule Afrique.

C'étaient les quelques commentaires que je voulais faire. Je vous remercie.

**M. LE PRÉSIDENT** : Je mets aux voix le rapport.

*(Coup de maillet !)*

La plénière prend note.

Chers collègues, nous avons depuis hier parlé de beaucoup de choses. Je voudrais porter à votre très haute attention que suite à la recommandation de la plénière votre Bureau avait initié une investigation dont les conclusions avaient donné lieu à une procédure disciplinaire contre le Secrétaire général par intérim.

Le conseil de discipline mis en place et dirigé par le Président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine a terminé ses travaux. Le Président de la Cour souhaiterait communiquer à titre d'information, ses conclusions à la plénière. Je vous invite donc à être présents à la séance de cet après-midi à 14 heures, séance qui ne durera que trente minutes parce qu'elle ne donne pas lieu à des

commentaires et cette session va se dérouler à huis clos sans personnel, sans journalistes, sans visiteurs.

Pour ce faire, je voudrais solliciter l'indulgence de la plénière pour que l'ordre du jour qui vous avait été attribué puisse accepter la modification que je viens de vous porter étant entendu que le Président de la Cour doit repartir à Arusha aussitôt après sa communication.

*(Acclamation !)*

Il en est ainsi décidé. Je vous remercie.

Chers collègues, nous sommes arrivés aux termes des travaux de ce matin. Je vous invite donc à être là à 14 heures 30. C'est une communication. Acceptons-la et sans faire des commentaires parce qu'il est question, le processus va se poursuivre et il est question, nous sommes encore en train de chercher la manifestation de la vérité.

Je vous remercie. La séance est suspendue et reprend à 14 heures 30.

=====

*La séance est suspendue à douze heures vingt quatre minutes et reprend à quatorze heures trente minutes.*

=====